



Cabinet CHARPENTIER

Eaux usées Eaux pluviales Milieux Aquatiques

Assainissement

Commune de VIRIGNIN (01)

Schéma Directeur des Systèmes d'Assainissement

Rapport de Phase 1 Version 1



Février 2017

Aménagement et Gestion Eaux Usées, Eaux Pluviales, Milieux Aquatiques – Mesures, Conseils et Maîtrise d’Ouvre
Collectivités, Particuliers et Industriels

Cabinet CHARPENTIER SAS - 452, route de Jallieu - 01120 MONTLUEL

Tél. 04.74.08.43.01 • Fax 04.74.08.34.50 • e-mail : contact@RE-charpentier.fr

- SAS au capital de 10 000 € - RCS Bourg-en-Bresse R09 749 195 - Siret : R09 749 195 00016

I. PRESENTATION DE L'ETUDE	5
II. DONNEES DE BASES.....	6
II.1. Données démographiques	6
II.2. Analyse des données eau potable	6
II.3. Activités "non domestiques" ou "assimilées domestiques" raccordées	7
II.4. Description du territoire communal	8
II.4.1 Situation géographique	8
II.4.2 Géologie	9
II.4.3 Hydrogéologie	10
II.4.4 Zones Humides	13
II.4.5 Zones Humides de Virignin	14
II.4.5 Hydrographie	16
II.4.6 Qualité des cours d'eau	17
II.4.7 Hydrologie	18
II.4.7 Inondabilité	19
II.4.8 Données climatiques	20
II.4.9 Données climatiques- Pluviométrie	21
III. PRESENTATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	22
III.1. Synthèse	22
IV. ETAT DES LIEUX DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT	23
IV.1. Présentation des réseaux de collecte	23
IV.1.1. Principe du repérage de réseau	23
IV.1.2. Résultats	23
IV.1.3 Synthèse sur le patrimoine	24
IV.2. Etat des lieux des Déverseurs d'Orage (DO) et Trop-pleins	27
IV.3. Etat des lieux des Postes de Rétention (PR)	28
IV.3.1. Caractéristiques générales des PR	28
IV.3.2. Données sur le fonctionnement des PR	29
IV.4. Etat des lieux (ouvrage de traitement)	31
IV.2.1 Descriptif des ouvrages	31
IV.2.1 Analyse du dimensionnement	32
IV.5. Milieu de rejet	33
IV.6. Normes de rejet	34
IV.7. Performances des ouvrages	35
IV.5.1 STEP	35
IV.8. Récapitulatif des charges traitées	36
IV.6.1 Résultats des mesures de Charges sur le BOURG	36
IV.9. Charges à traiter sur l'ouvrage du BOURG	37
IV.7.1 Données de base	37
IV.7.2 Charges actuelles	38
IV.7.3 Charge après Urbanisation à horizon 20 ans	39
IV.7.3 Impact rejet actuel	40

V. ETAT DES LIEUX DES DÉFAUTS ET DESORDRES	41
VI. MESURES DE DEBITS ET CHARGES.....	47
VI.1. Localisation des Points de mesure	47

FIGURE 1 : Données INSEE 2008-2013	6
FIGURE 2 : Analyse des consommations d'eau en 2016 – données commune	6
FIGURE 3 : Détail gros consommateurs	6
Figure 4 : Tableau de synthèse des rejets "non domestique" (ND) ou "assimilées domestique" raccordés (AD)	7
Figure 5 : Territoire de la commune de Virignin (source : Géoportail)	8
Figure 6 : Géologie du territoire de Virignin (source Géoportail)	9
Figure 7 : Localisation des plézomètres	11
Figure 1 : Variation de la hauteur de la nappe sur la station de Ceyzerieu	11
Figure 2 : Inventaires des zones humide du département de l'Ain (données DREAL Rhône Alpes)	13
Figure 3 : Réseau hydrographique de la ZH de VIRIGNIN	14
Figure 9 : Mesures de débit sur les tributaires et en aval de la ZH par nappe haute	15
Figure 10 : Mesures de débit sur les tributaires et en aval de la ZH par nappe basse	15
Figure 3 : Hydrographie de la commune (Source Géoportail)	16
Figure 4 : Extrait de la carte du réseau hydrographique de Virignin avec annotation des bassins versants (Source : Géoportail)	18
Figure 5 : Carte du Bassin versant à l'amont du rejet dans le milieu récepteur de la STEP [Source : Géoportail]	18
Figure 6 : Aléas Inondation et système d'assainissement	19
Figure 7 : Tableau récapitulatif des précipitations et températures mensuelles	20
Figure 8 : Caractéristiques des pluies en fonction de leur période de retour - Station de Chambéry 21	21
Figure 12 : Caractéristiques générales des DO et trop pleins	27
Figure 13 : Caractéristiques de fonctionnement des DO et trop pleins	27
Figure 14 : Caractéristiques structurelles des PR	28
Figure 15 : Caractéristiques de fonctionnement des PR	29
Figure 16 : Analyse des données de fonctionnement des PR	30
Figure 9 : Caractéristiques de la STEP du Bourg	31
Figure 10 : Caractéristiques de la STEP du Bourg	31
Figure 11 : Schéma descriptif STEP	31
Figure 12 : Objectifs de rejet STEP réglementaire (Annexe 3, arrêté du 21 Juillet 2015)	34
Figure 13 : Arrêté d'autorisation de rejet du 29 novembre 1991 pour la STEP de Virignin	34
Figure 14 : rejets de la STEP	35
Figure 15 : Synthèse des débits et charges	36
Figure 16 : Charge à traiter sur l'ouvrage du Bourg en situation actuelle	38
Figure 17 : Charge à prendre en compte après urbanisation 2037	39
Figure 18 : Simulation de l'impact actuel du système d'assainissement sur le milieu naturel de rejet	40
Figure 11 : Présentation des points de mesure	47

I. PRESENTATION DE L'ETUDE

La Commune de VIRIGNIN a souhaité réaliser un Schéma Directeur d'Assainissement permettant d'établir une programmation de travaux et les opérations à envisager afin d'améliorer la structure et le fonctionnement du système d'Assainissement.

Une étude de diagnostic du réseau a été réalisée en 2005. Les principaux résultats de ces études constituent des données de base pertinentes, mais ne peuvent permettre de faire l'économie d'une reconnaissance complète des réseaux.

Une mise à jour des plans est en cours, intégrant leur mise à disposition sur un support SIG compatible avec le système de la commune.

L'objectif du SDA de VIRIGNIN est de définir une programmation pour la mise en conformité du système d'assainissement communal, constitué de l'ensemble réseaux/ouvrages.

Le programme d'élaboration du SDA comprend :

- état des Réux, des contraintes, données existantes sur l'état et le fonctionnement du système d'assainissement
- intégration des données et résultats des investigations récentes
- diagnostic réseaux et STEP,
- élaboration des scénarios d'amélioration du fonctionnement du système d'Assainissement,
- élaboration du programme de travaux.

II. DONNÉES DE BASES

II.1. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Population 2013	Croissance 2008-2013	Nbre de logements	Surface km ²	Densité de population hab/km ²
997	4.6 % / an	371	7.9	126.5

Figure 1 : Données INSEE 2008-2013

La dernière évaluation INSEE de 2013 donne une population totale de 997 habitants. Le ratio habitant par logement ressort à environ 2.7 habitants /logement.

D'après le PLU de 2013, les zones à urbaniser prévues pour le collectif ou l'individuel représente environ 23 ha, et 8 ha sont également prévus pour les activités économiques.

Le PLU est en cours de révision, il a pour objectif de réduire notablement les zones à urbaniser. Le contour précis des zones où seront privilégiée l'urbanisation des « têtes creuses » sans extension des hameaux, sera connu à partir de mars 2017.

Dans une première approche la contrainte de croissance de population fixée à 1.6% par le SCOT sera retenue dans la suite de l'étude.

II.2. ANALYSE DES DONNÉES EAU POTABLE :

TYPE	Nb hab. Collectif Consommant	Population évaluée ¹	Consom 2015 million m ³ /an	Consom 2015 million m ³ /hab/an	Gros consommateurs (enf/ea)			Consom hab GC million m ³ /an	Consom moy n°1 million m ³ /an	Consom moy n°2 million m ³ /an
					Nombre	an/n	Type			
GLOBAL	478	997	49348							
AC	470	940	49348	105.0	2	2459	cf. Figure 3	46879	128.4	0.137
AIC		67								

Figure 2 : Analyse des consommations d'eau en 2014 – données communale

Noms	Adresse	Type	Consommation AEP (m ³ /an)
SOCIETE DYNACITE	109 ROUTE DE LYON	Agence immobilière	1002
ENTREPRISE MUNTONI	ROUTE DE LYON	Entreprise de Manutention	746
MME DESMARS CELINE	220 RUE DE L'EGLISE	Particulier	395
MME GUSMEROL NADINE	410 RUE DU SAUGHEY	Particulier	319
M. CAPITAN RAPHAEL	470 RUE DU VILLAGE	Particulier	336
M. COURTRAI FREDERIC	288 CH DE PIERRE CHATEL	Particulier	332
DELOMILLE GUY & FRANCHISE	1504 RTE DEPARTEMENTALE	Auberge	1994
ADAPEI PAYER DE LASSIGNEAU	134 AVENUE DE LASSIGNEAU	Foyer d'hébergement	1049
ADAPEI PAYER DE LASSIGNEAU	134 AVENUE DE LASSIGNEAU	Foyer d'hébergement	1734
M. GRABOWSKI DENIS	320 RUE DE LASSIGNEAU	Exploitant agricole	535
"Gros Consommateur" pris en compte dans la population (enf/ea):			6389
"Gros Consommateur" non pris en compte dans la population (enf/ea):			2469

Figure 3 : Détail gros consommateurs

On observe :

- Le ratio habitants / abonnés est d'~ 2.0, en cohérence avec les ratios observés sur des communes similaires, la valeur retenue pour l'étude sera donc de 2.0.
- Le pourcentage d'ANC représente environ 37 habitants assainis individuellement.
- 10 X gros consommateurs** ¹⁾ ont été identifiés. Les consommations des Ets GRABOWSKI et de l'AUBERGE ne sont pas prises en compte dans les rejets domestiques. Hors les rejets des Ets GRABOWSKI (Elevage de chevaux - ~1.6m³/j) l'intégralité de ces rejets seront collectés et traités par le système d'assainissement.
- La consommation journalière « Domestique » est de l'ordre de 134 m³/j. La population équivalente raccordée étant d'environ 940 eqhab. le ratio rejet/habitant de l'ordre de 0.142 m³/hab./j. Cette valeur est cohérente, quoiqu'un peu élevée avec les ratios observés sur les communes rurales (~110L/hab./j), pour mémoire le ratio Agence de l'Eau est de 150 L/hab./j.

II.3. ACTIVITES "NON DOMESTIQUES" OU "ASSIMILÉES DOMESTIQUES" RACCORDES

Noms	Adresse	Activités	Consommation AEP (m ³ /an)	Domiciliées/Activités domestiques/Non domestiques	Eqhab. (eqhab. équivalent)
CLUSET Yann	430 Avenue du Bugey	Commerce et Peinture Auto	328	D	1
SARL BULY : Le Bouche à Oreille	Place de la liberte	Restauration	231	AD	7
STE MECA NICO : Adr	41 Avenue du Bugey	Agence de location de voiture	87	D	3
REPASADOMICILE LOUIS Jean-Claude	54 Avenue de Savoie	Portage de repas à domicile	29	D	1
Luna [M. RAPPEL JEAN-YVES]	48 Chemin du Rhône	Ateliers réparation auto	101	D	1
Espace auto	24 de Corbin Larivière	Ateliers réparation auto	0	D	0
Garage Fén Auto	402 Avenue du Bugey	Garage auto	11	D	0
Villon Claude	209 Rue des Chempagnes	Exploitant agricole	9	D	0
Auberge à l'ile de l'île	134 Avenue de Lapeyrière	Foyer d'hébergement	3408	AD	99
La Rive Fourchette	RD 946	Auberge	1294	AD	56
Cabotagewell Orlans	379 rue de Lassigoueu	Exploitant agricole	825	D	26
Imprimerie Nouvelle Ganner	21 de Corbin Larivière	Imprimeur	0	D	0
Ebénisterie Forey	21 de Corbin Larivière	Meublier	0	D	0
Champt Le Mure Bienco	21 de Corbin Larivière	Société itinérante d'outil, combustible	0	D	0
Charge polluante "Non Domestique" ou "Assimilé Domestique" supplémentaire : 0					

Figure 4 : Tableau de synthèse des rejets "non domestique" (ND) ou "assimilées domestique" raccordés (AD)

Nous avons recensé 8 Activités diverses, 1 Restaurant, 1 Auberge dont 3 Etablissements génèrent des rejets (« Assimilées domestiques ») et feront l'objet d'une enquête spécifique. Il s'agit du restaurant de l'Auberge et du Foyer d'hébergement. L'évaluation INSEE de la population prenant en compte les foyers d'hébergement, seul le restaurant et l'auberge générant une charge polluante supplémentaire évaluée, sur la base de la consommation AEP à environ 65 eqhab.

II.4. DESCRIPTION DU TERRITOIRE COMMUNAL

II.4.1 Situation géographique



Figure 5 : Territoire de la commune de Virignin (source : Géoportail)

La commune de Virignin est située dans le département de l'Ain situé en région Auvergne Rhône Alpes. Elle est rattachée à la Communauté de Communes Bugey Sud.

D'une superficie de 7,88 km², l'altitude du territoire communal est comprise entre 220m et 605m NGF, faibles altitudes pour les berges du Rhône à l'Ouest et au Sud, et fortes altitudes pour les reliefs de la Montagne de Parves et Mont Chevreux à l'Est.

Les communes limitrophes sont :

- BELLEY au Nord-Ouest
- BRENS à l'Ouest
- LA BALME au Sud
- YENNE au Sud-Est
- PARVES ET NATTAGES à l'Est

II.4.2 Géologie



Figure 6 : Géologie du territoire de Virignin (source Chaponnai)

Les principales formations géologiques rencontrées (Feuille de Belley) :

MGy Moraines wurniéennes	Qz2 Volpagnien, calcaire marno-calcaire	Pg Pentlandien
C Caluvien des fonds de vallée	M1 Miocène. Sables blancs rhodaniens. Molasse grise argileuse-sableuse	K1 Kimméridgien supérieur
Glyb Formation d'Artemare	P1 Dépôts palustres	PV Portlandien/Vallongien

Les formations morainiques et les terrasses glacio-lacustres sont majoritaires sur la commune. La formation d'Artemare ainsi que les terrasses de Virignin constituent un substrat à caractère relativement perméable formé par des galets rhodaniens à matrice sableuse. Une couche plus argileuse peut être trouvée entre 13 et 18 m de profondeur. Des dépôts sporadiques palustres sont également trouvés et sont généralement constitués d'argiles et de limons plus ou moins organiques. Lorsque l'on se rapproche de la zone Est, les éperons rocheux en calcaire massif du Jurassique (souvent riche en fossiles, lumachelles) dominent la vallée par leur relief imposant.

II.4.3 Hydrogéologie

La Commune de Virignin impacte potentiellement les aquifères suivantes :

FRDG326 : Alluvions du Rhône entre le confluent du Guiers et de la Bourbre

FRDG511 : Formations variées de l'Avant-Pays savoyard dans BV du Rhône

➤ Etat de la masse d'eau souterraine

➤ FRDG 326 :

MASSES D'EAU		ETAT QUANTITATIF						ETAT CHIMIQUE					
		2008		OBJ. DE REF.		MOTIFS DU REPORT (1)		2009		OBJ. DE REF.		MOTIFS DU REPORT (1)	
N°	NOM	ÉTAT (2)	NC (3)	ÉTAT (2)	NC (3)	CAUSES (4)	PARAMÈTRES (5)	ÉTAT (2)	NC (3)	ÉTAT (2)	NC (3)	CAUSES (4)	PARAMÈTRES (5)
FRDG326A	Pleins alluvions avec Vézérou	?						?					
FRDG326B	Alluvions du Rhône entre le confluent du Guiers et de la Bourbre	NC		2010				NC		2015			

Cette masse d'eau présente un bon état écologique et un bon état chimique, l'objectif de bon état pour 2015 est atteint

➤ FRDG 511 :

MASSES D'EAU		ETAT QUANTITATIF						ETAT CHIMIQUE					
		2008		OBJ. DE REF.		MOTIFS DU REPORT (1)		2009		OBJ. DE REF.		MOTIFS DU REPORT (1)	
N°	NOM	ÉTAT (2)	NC (3)	ÉTAT (2)	NC (3)	CAUSES (4)	PARAMÈTRES (5)	ÉTAT (2)	NC (3)	ÉTAT (2)	NC (3)	CAUSES (4)	PARAMÈTRES (5)
FRDG511	Formations variées de l'Avant-Pays savoyard dans BV du Rhône	NC		2010				NC		2015			

Cette masse d'eau présente un bon état écologique et un bon état chimique, l'objectif de bon état pour 2015 est atteint.

❖ Niveau des nappes

Les données plézométriques sont issues de la station de mesure de Ceyzerieu, à environ 12.8 km au Nord-Est du territoire de Virignin, installée dans les formations palustres des Marais de Lavours.

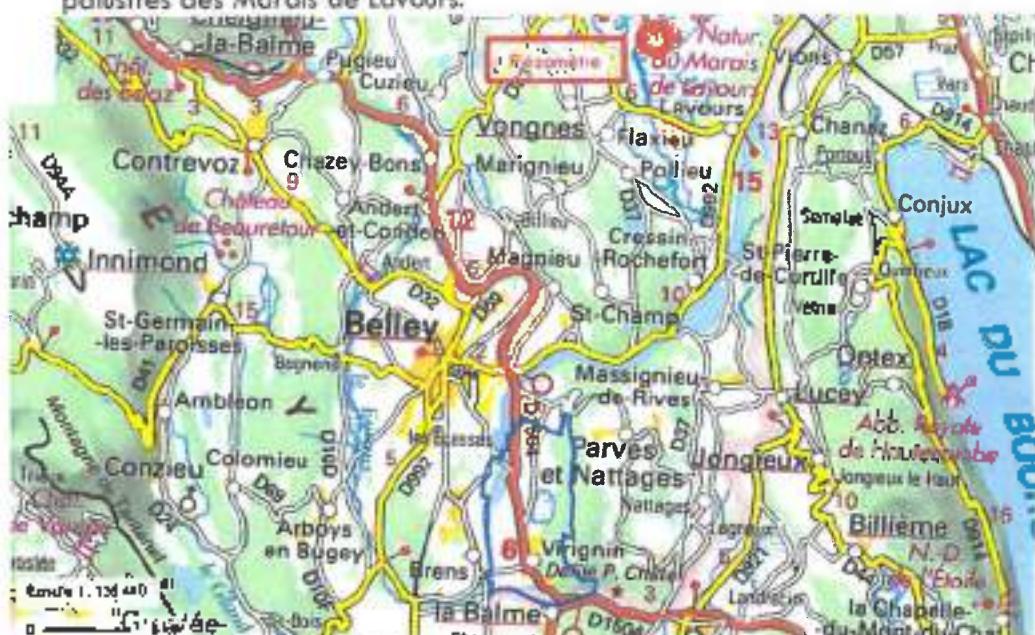


Figure 7 : Localisation des piézomètres

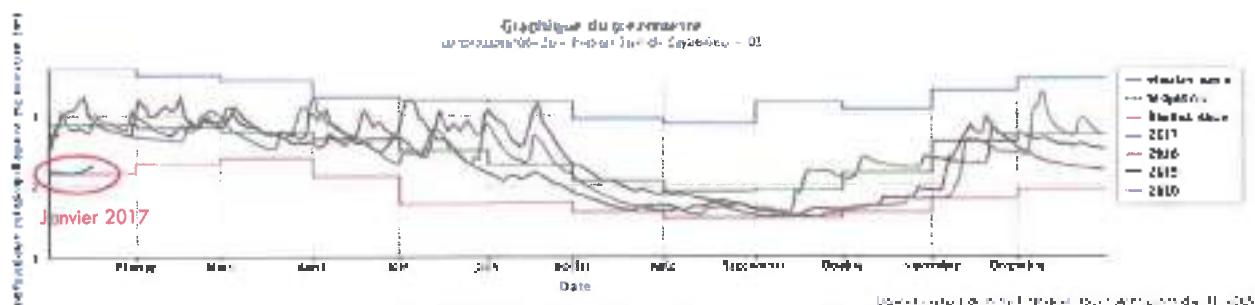


Figure 1 : Variation de la hauteur de la nappe sur la station de Ceyzerieu

Pour l'année 2016, on note un niveau de nappe élevé jusqu'au mois de Juillet. La baisse du niveau plézométrique est observée à partir du mois de Juillet. A partir de Novembre une augmentation est observée et se poursuit en Décembre.

Pour les 3 dernières années, le niveau de « nappe haute » s'est prolongé jusqu'au mois d'Avril, avec un début courant Décembre. Il est à noter en 2017, un état de nappe particulièrement bas au regard des données historiques. Début Janvier 2017 le niveau enregistré est à environ -2.0/TN pour une moyenne habituellement observée autour de -1.2m/TN sur les 12 dernières années.

⇒ **Captages pour l'Alimentation en Eau Potable communal :**

La commune ne possède pas de captage d'alimentation en eau potable sur son territoire et est desservie par la commune de Belley. La gestion de la distribution en eau est assurée par les services de la SOGEDO.

II.4.4 Zones Humides

La commune de Virignin possède plusieurs zones humides inventoriées à ce jour :

- 1- La zone humide des Etangs de Lassigneau
- 2- La zone humide du Marais de Virignin
- 3- Les zones humides relatives aux Bois Humides de Virignin

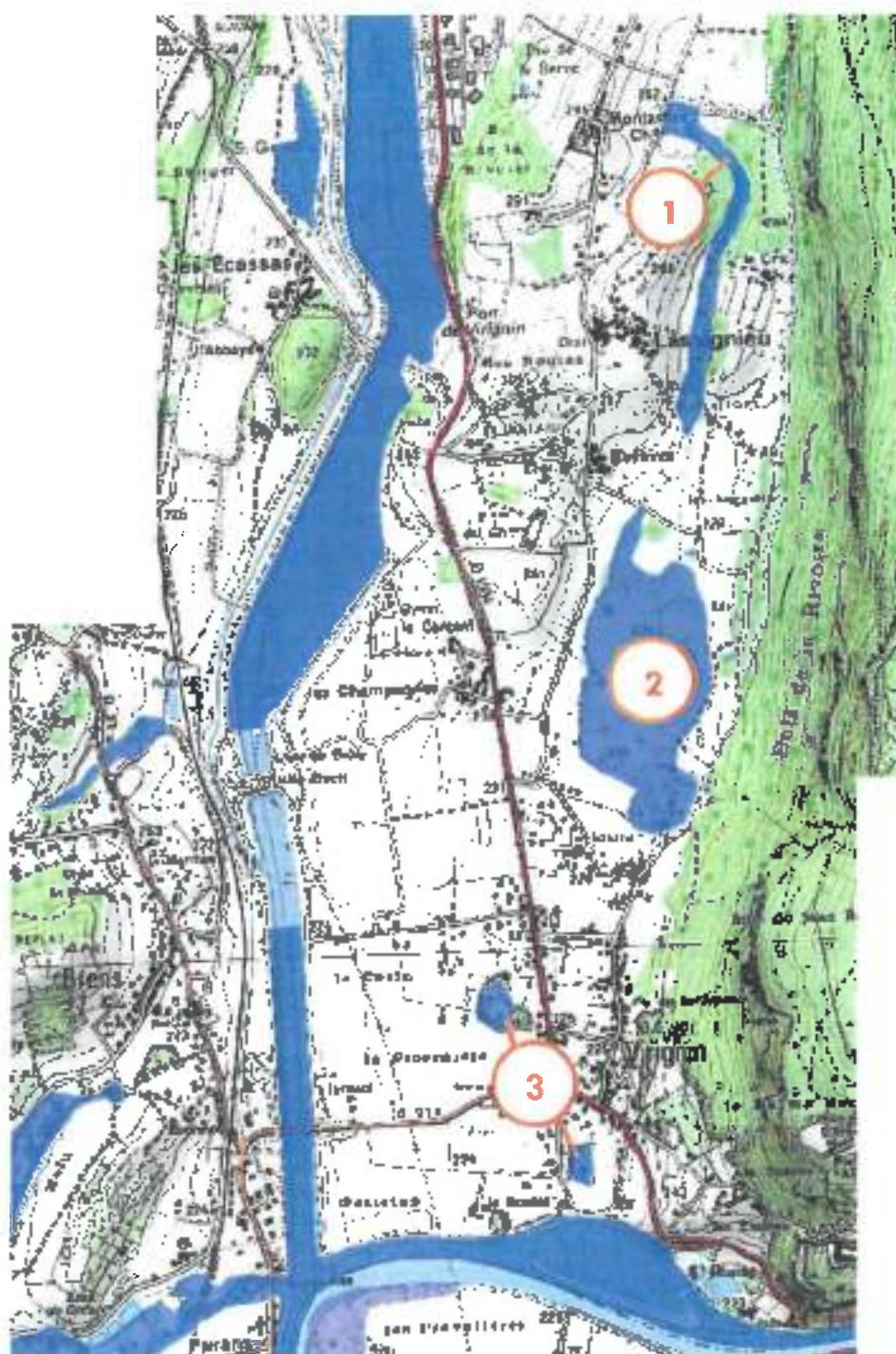


Figure 2 : Inventaire des zones humides du département de l'Ain (données DREAL Rhône Alpes).

II.4.5 Zones Humides de Virignin

Le plan de gestion du Marais de VIRIGNIN, pour la période 2016-20254 pointe la nécessité d'assurer une alimentation en quantité suffisante et en qualité (« bonne ») afin de « préserver les services rendus par le marais et de conserver sa richesse faunistique et floristique ».



Figure 8 : Réseau hydrographique de la ZH de VIRIGNIN

L'étude du fonctionnement hydrologique du Marais réalisée en 2013 montre que l'alimentation s'effectue par :

- Au nord, les surverses et vidanges des étangs de Lassignieu
- A l'Est, Les sources et fontaines du pied du massif calcaire de Parves
- A l'Est, des sous écoulements issus du massif de Parves
- Sur toute la surface, par les précipitations annuelles.

Deux nappes assurent l'hydratation de la Zone Humide :

- une nappe de surface assurant la saturation des sols et le caractère humide des sols, elle est principalement alimentée par les ruissellements superficiels et probablement par les sous écoulements issus du massif de Parves,
- une nappe profonde séparée de la nappe superficielle par une couche limono-argileuse , les connexions entre les 2 nappes sont envisageables.

Les interactions entre la Zone Humide(ZH) de VIRIGNIN et le système d’assainissement sont les suivantes :

- l'exutoire aval de la ZH est constitué par un « canal » pour l'essentiel maçonné dans lequel se raccorde à partir du nord de la commune au niveau de la rue du Saugey, les réseaux unitaires EU de l'Est de la commune. Les effluents EU et les eaux de surverse de la ZH sont connectés sur le DO n°3 qui surverse par temps sec,
- l'exutoire des 2 branches des réseaux EP du secteur de Revalret est constitué par la ZH. Nos observations sur les réseaux et les données relatives à l'étude hydrologique ne permettent pas de localiser les points d'entrées exacts (réseau de drainage Est ou Canal des Etangs de Lassignieu).

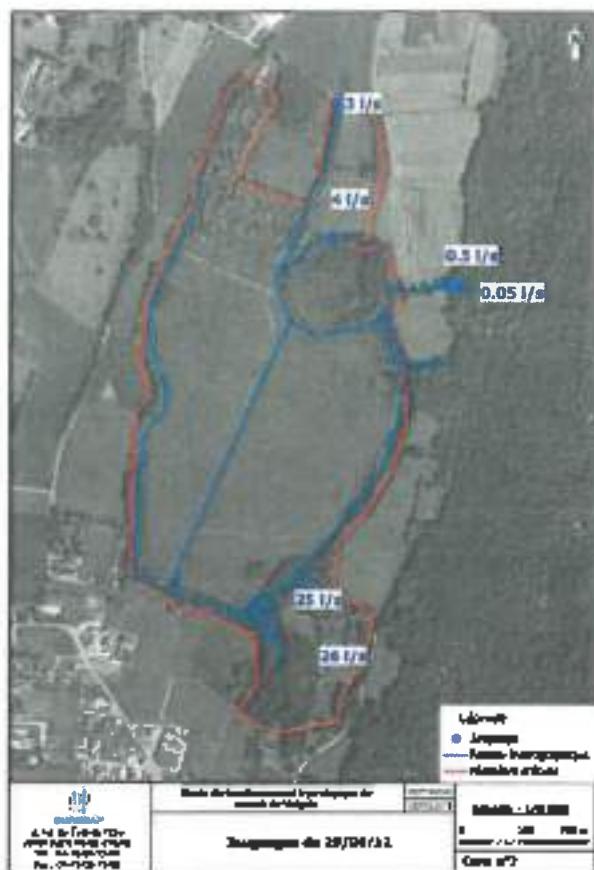


Figure 9 : Mesures de débit sur les tributaires et en aval de la ZH par nappe haute

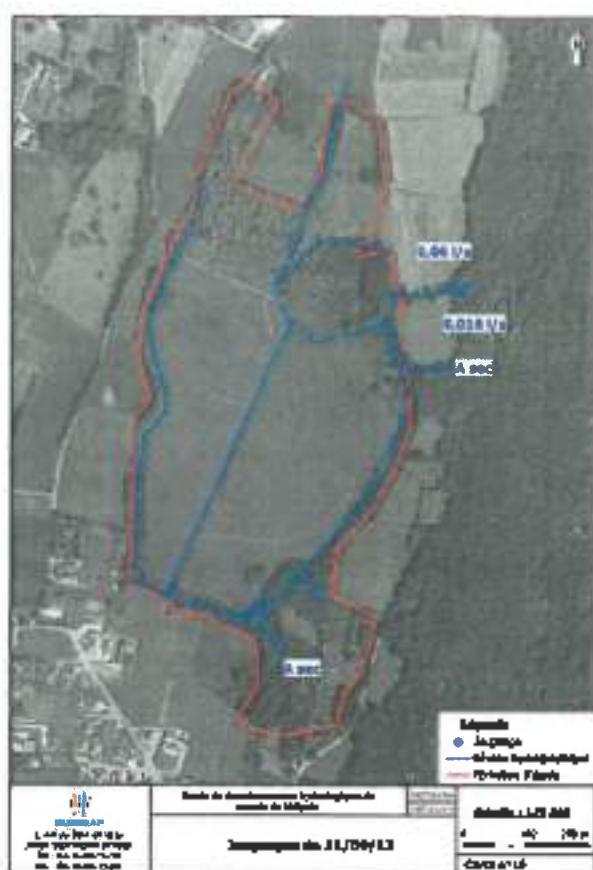


Figure 10 : Mesures de débit sur les tributaires et en aval de la ZH par nappe basse.

Les données collectées lors de l'Etude hydrologique de 2013 permettent de fournir un ordre de grandeur des apports par la ZH, la cartographie des jauges effectués selon différentes conditions hydrologiques fournit les informations suivantes:

- nappe basse : exutoire à sec
 - nappe haute : $261/s$ soit $94 \text{ m}^3/\text{h}$

II.4.5 Hydrographie

Le territoire de la commune de Virignin est bordé par le Rhône au Sud et le canal de dérivation du Rhône à l'Ouest. Également, le ruisseau de l'Ousson au Nord longe la limite communale avant son rejet dans le canal du Rhône :



Figure 9 : Hydrographie de la commune (Source Géopatball).

La STEP est implantée au niveau du bassin versant du Rhône juste avant sa confluence avec son canal de dérivation. Le rejet s'effectue dans une canabecation rejoignant le Rhône après un linéaire d'environ 670 m.

II.4.6 Qualité des cours d'eau

↳ Données physico-chimiques et biologiques des cours d'eau :

Le ruisseau l'Ousson :

NATURE D'EAU			ÉTAT ÉCOLOGIQUE						ÉTAT CHIMIQUE					
N°	NOM	STATUT	2009			OBJ. DE	MOTIF DU REPORT (1)		2009	OBJ.	MOTIF DU REPORT (1)		CAUSES	PARAMÈTRES
			ÉTAT (1)	NC (2)	PER. MOIS (3)		CAUSES	PARAMÈTRES	ÉTAT (1)		NC (2)	CAUSES		
FRDR11415	ruisseau l'Ousson	MOY	MOY	1		2027	Pt	pond anthropogénique hydraulique	MAU	7	2015			

Le Rhône du barrage de Seyssel au pont d'Evieu :

NATURE D'EAU			ÉTAT ÉCOLOGIQUE						ÉTAT CHIMIQUE					
N°	NOM	STATUT	2009			OBJ. DE	MOTIF DU REPORT (1)		2009	OBJ.	MOTIF DU REPORT (1)		CAUSES	PARAMÈTRES
			ÉTAT (1)	NC (2)	PER. MOIS (3)		CAUSES	PARAMÈTRES	ÉTAT (1)		NC (2)	CAUSES		
FRDR2001	le Rhône du barrage de Seyssel au pont d'Evieu	MEILLEUR	MEILLEUR	1		2015			MEILLEUR	1	2015			

Vieux Rhône de Belley :

NATURE D'EAU			ÉTAT ÉCOLOGIQUE						ÉTAT CHIMIQUE					
N°	NOM	STATUT	2009			OBJ. DE	MOTIF DU REPORT (1)		2009	OBJ.	MOTIF DU REPORT (1)		CAUSES	PARAMÈTRES
			ÉTAT (1)	NC (2)	PER. MOIS (3)		CAUSES	PARAMÈTRES	ÉTAT (1)		NC (2)	CAUSES		
PROJETNA	Vieux Rhône de Belley	MEILLEUR	MEILLEUR	1		2015			MAUVAIS	3	2017	Etat		Autres polluants

Le Furans de l'Arene ou Rhône :

NATURE D'EAU			ÉTAT ÉCOLOGIQUE						ÉTAT CHIMIQUE					
N°	NOM	STATUT	2009			OBJ. DE	MOTIF DU REPORT (1)		2009	OBJ.	MOTIF DU REPORT (1)		CAUSES	PARAMÈTRES
			ÉTAT (1)	NC (2)	PER. MOIS (3)		CAUSES	PARAMÈTRES	ÉTAT (1)		NC (2)	CAUSES		
FRDR519	Le Furans de l'Arene ou Rhône	MEILLEUR	MEILLEUR	2		2015			MEILLEUR	3	2017	Etat		

↳ Qualité masse d'eau :

Le ruisseau de l'Ousson présente un état écologique considéré comme **MOYEN**, l'objectif à atteindre étant fixé pour 2027. Il présente un bon état chimique, l'objectif de bon état pour 2015 est atteint.

Le Furans, indirectement impacté par la commune, présente un **BON** état écologique et chimique, l'objectif de bon état pour 2015 est atteint.

Le Rhône du barrage de Seyssel au pont d'Evieu présente un **BON** état écologique et chimique, l'objectif de bon état pour 2015 est atteint. Le Vieux Rhône de Belley présente un **BON** état écologique mais présente un **MAUVAIS** état chimique. La raison du report d'objectif en 2021 est la non-faisabilité technique des opérations.

II.4.7 Hydrologie :

La commune de Virignin est implantée sur le bassin versant du Rhône et appartient au sous bassin versant HR_05_04 Affluents rive droite de Rhône entre Séran et Ain d'une superficie de 541,3 km². Les 2 bassins versants principaux sont le Rhône et son canal de dérivation :

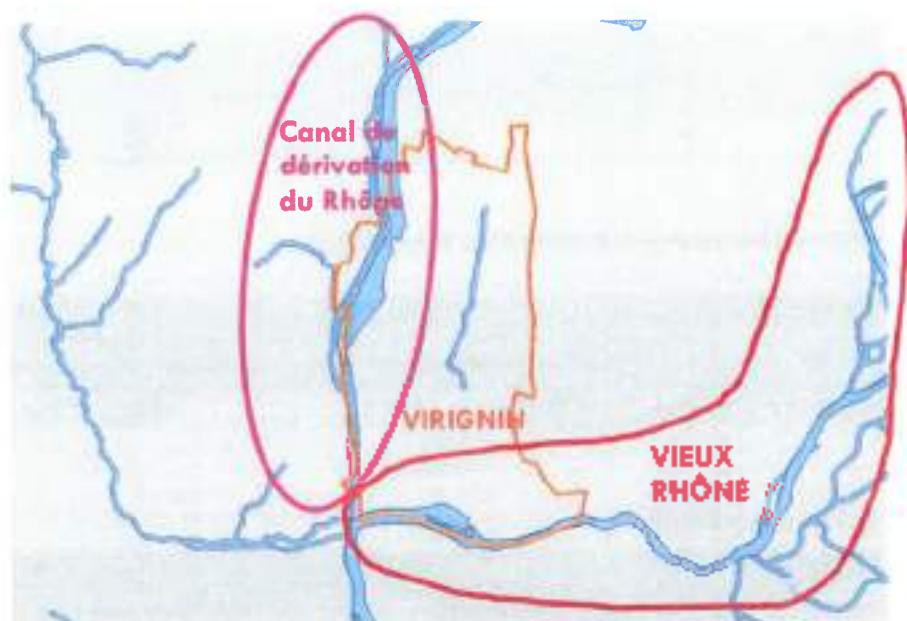


Figure 4 : Extrait de la carte du réseau hydrographique de Virignin avec annotation des bassins versants.
(Source : Géoportail)

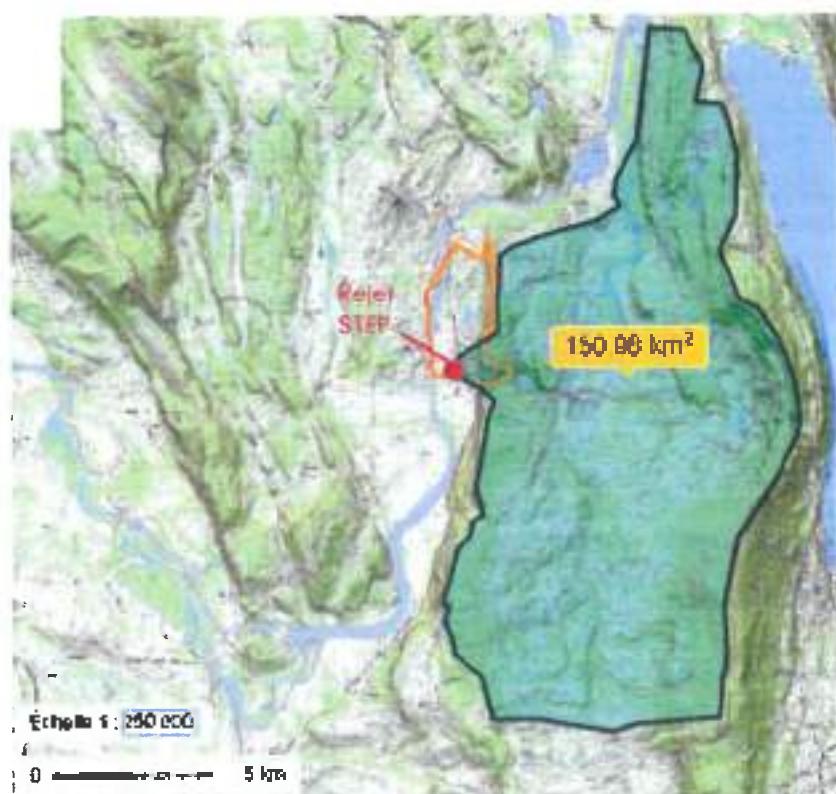
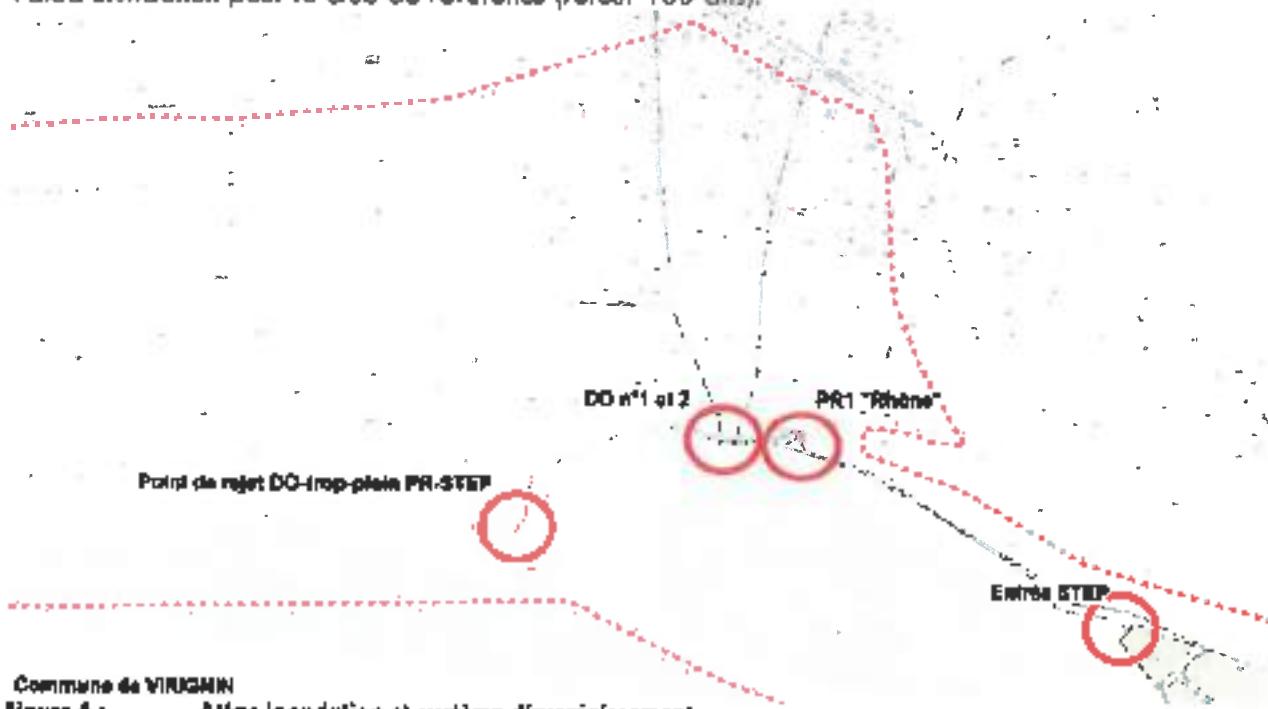


Figure 5 : Carte du bassin versant à l'amenée de rejet dans le milieu récepteur de la STEP (Source : Géoportail)

Sur la base des débits spécifiques retenus sur ce secteur hydrogéographique et du bassin versant évalué à 151 km², le QMNAS théorique à l'aval de la STEP serait de l'ordre de 223 m³/s (base de 1.47 m³/s/km², pour le bassin versant du Rhône, Source : données DREAL QMNAS décembre 2012).

II.4.7 Inondabilité

La commune de VIRIGNIN est impactée par les crues du RHÔNE. La cartographie ci-dessous présente l'aléa inondation pour la crue de référence (retour 100 ans).



Commune de VIRIGNIN
Figure 6 : Attaque inondation et système d'assainissement

Des ouvrages peuvent être impactés par les variations des cotes du Rhône ; la canalisation de rejet qui transmet les surversements des DO n°1 et 2, du trop-plein du PR1 et du rejet de la STEP. Les données CNR de cette crue au droit de l'ouvrage de traitement des PR et DO nous permettront d'analyser les impacts potentiels des variations de cotes sur le fonctionnement du système d'assainissement. Ces données doivent nous être transmises par les services de la CNR.

II.4.8 Données climatiques

Le climat du Bugey se démarque du climat global de l'Ain par une influence méditerranéenne marquant des températures douces, des fortes précipitations venant de l'influence de l'Atlantique, et des températures froides en hiver par une influence scandinave.

En ce qui concerne les précipitations, les données enregistrées par la station pluviométrique de Chambéry sont représentatives des conditions climatiques du secteur étudié. Les pluies sont réparties de façon assez constante tout au long de l'année. On constate tout juste une faible diminution des pluies au mois de Juillet.

Le tableau ci-dessous caractérise les précipitations et les températures du secteur d'étude (station de CHAMBERY) :

	Température Moyennale 1981-2010	Hauteur de Précipitations 1981-2010	Température Moyennale	
			Température Moyennale 1981-2010	Hauteur de Précipitations 1981-2010
Janvier	-1,4 °C	5,8 mm	5,8 °C	182,6 mm
Février	0,7 °C	7,8 mm	7,8 °C	91,5 mm
Mars	2,1 °C	12,0 mm	12,0 °C	100,6 mm
Avril	5,1 °C	16,2 mm	16,2 °C	92,2 mm
Mai	9,7 °C	20,8 mm	20,8 °C	94,9 mm
Juin	12,8 °C	24,6 mm	24,6 °C	94,8 mm
Juillet	14,7 °C	27,4 mm	27,4 °C	86,6 mm
Août	14,2 °C	26,6 mm	26,6 °C	91,7 mm
Septembre	11,0 °C	22,8 mm	22,8 °C	111,8 mm
Octobre	7,4 °C	16,7 mm	16,7 °C	122,5 mm
Novembre	2,5 °C	10,5 mm	10,5 °C	105,8 mm
Décembre	-0,2 °C	6,4 mm	6,4 °C	116,0 mm

Figure 7 : Tableau récapitulatif des précipitations et températures mensuelles

II.4.9 Données climatiques- Pluviométrie

↳ Station de référence

La station la plus proche de la commune et dont les chroniques sont les plus anciennes est celle de CHAMBERY. Les coefficients de Montana pour des pluies de durée 30 minutes à 6 heures sont :

Durée de retour	a	b
2 ans	3.807	-0.602
5 ans	6.465	-0.663
10 ans	8.369	-0.689
20 ans	10.321	-0.71
30 ans	11.501	-0.72
50 ans	13.043	-0.732
100 ans	15.078	-0.744

Figure 8 : Caractéristiques des pluies en fonction de leur période de retour - Station de Chambéry

Les données pluviométriques retenues pour l'analyse des conditions pluviométriques et les simulations hydrographiques sont issues des données statistiques sur la période 1979-2006 à la station de CHAMBERY.

III. PRÉSENTATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

III.1. SYNTHÈSE

En attente des données qui doivent nous être transmises par le SPANC.

IV. ETAT DES LIEUX DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT

IV.1. PRÉSENTATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE

IV.1.1. Principe du repérage de réseau

Le recoulement du réseau d'assainissement est en cours de réalisation. Les objectifs de ces investigations de terrain sont :

- d'appréhender l'organisation et la structure du système d'assainissement de la commune
- de vérifier l'exactitude des plans de recoulement existants et si nécessaire les corriger et compléter,
- de repérer les éventuels dysfonctionnements.

Chaque regard accessible a été ouvert, identifié, localisé en (x,y,z) et a fait l'objet d'une fiche fournie en annexe. Les regards identifiés et non accessibles et statistiquement important pour le diagnostic et le suivi des réseaux. Ils ont été portés sur le plan et sont nommés (« à terrasser »).

Toutes les Boîtes de branchement observées où reconnues ont été localisées (x,y,z). Sur les lotissements lorsque les Boîtes de Branchement sont absentes ou en terrain privé elles n'ont pas été relevées.

IV.1.2. Résultats

Le plan des réseaux est joint au présent rapport, ainsi que les fiches regards. Les altitudes des fils d'eau et numéros de regard sont portés sur ces plans.

IV.3.3 Synthèse sur le patrimoine

Le réseau d'assainissement est majoritairement séparatif en matériau PVC et diamètre 200mm. 3 déverseurs d'orage ont été identifiés et 9 postes de relevage/refoulement ont été recensés.

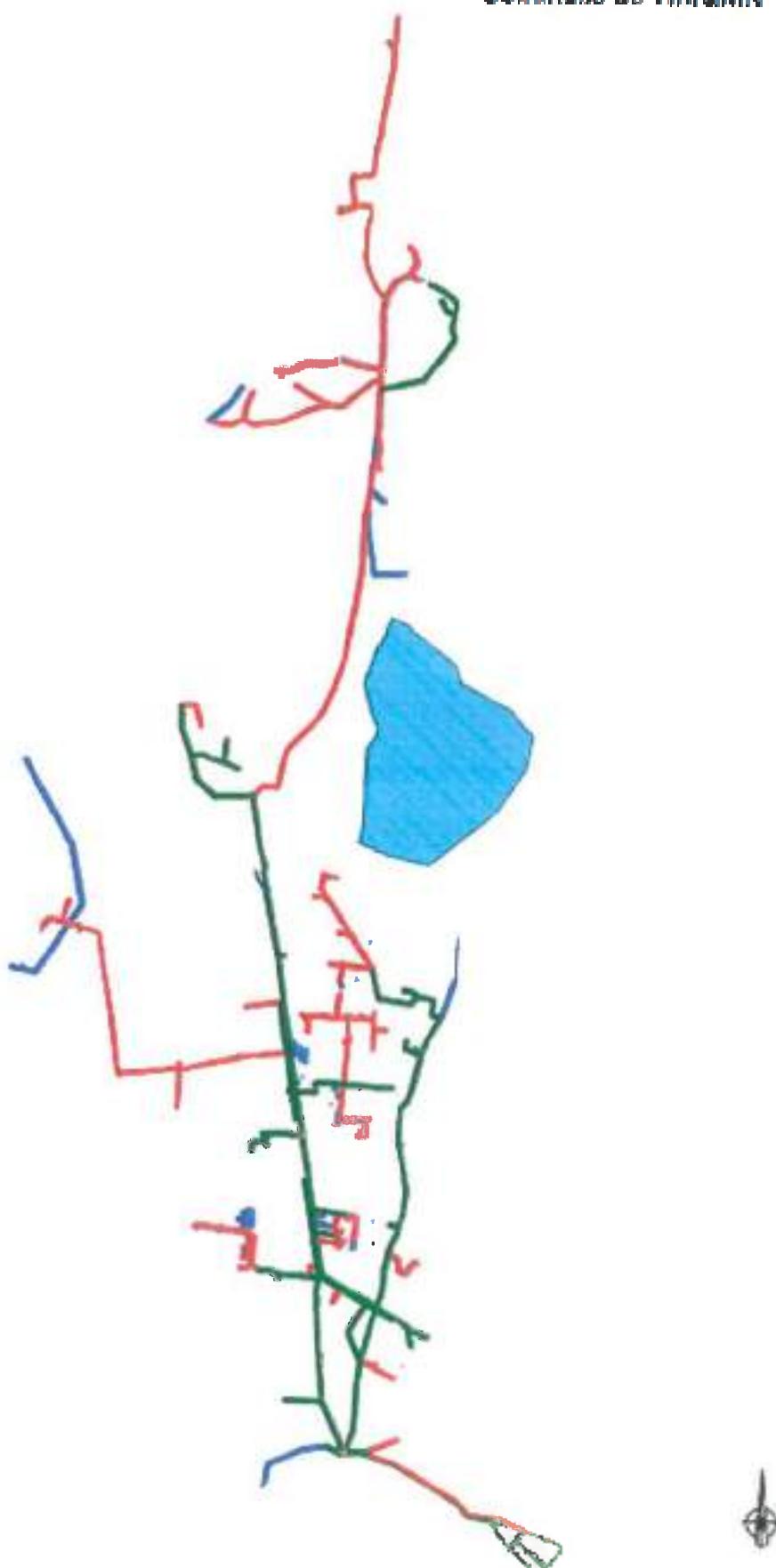
Sur la base des données collectées le tableau ci-dessous présente les caractéristiques patrimoniales des réseaux d'assainissement :

Caractéristiques		
Type de réseau	Total	%
Réseau		
Séparatif EU	8 161	44%
Séparatif EP	3 486	19%
Unitaire	6 976	37%
Total	18 623	100%

Nature des collecteurs	Séparatif EU (m)	Séparatif EP (m)	Unitaire (m)	Total (m)	%
Béton	2 368	1 220	5 392	8 980	48%
PVC	3 749	730	1 294	5 773	31%
Béton armé		659		659	4%
PEHD	1 462	200	89	1 751	9%
Foncé	405			405	2%
Grès	64			64	0%
Non définie	113	677	201	991	5%
Total	8 161	3 486	6 976	18 623	100%

Type d'écoulement	Séparatif EU (m)	Séparatif EP (m)	Unitaire (m)	Total (m)	%
Gravitaire	7 038	3 486	6 887	17 431	94%
Refoulement	1 103		89	1 192	6%
Total	8 161	3 486	6 976	18 623	100%

Diamètre des collecteurs	Séparatif EU (m)	Séparatif EP (m)	Unitaire (m)	Total (m)	%
Ø100	1 484	74	116	1 676	10.1%
Ø150 - 180	687	6	327	1 020	5%
Ø200	5 717	423	743	6 883	37%
Ø250			260	260	1%
Ø300		881	3 668	4 549	24%
Ø315 - 350		277	212	489	3%
Ø400		264	219	483	3%
Ø500		659	179	838	4%
Ø600		214	340	554	3%
Ø800				0	0%
Ø1000				0	0%
Ø1200				0	0%
Indéterminé	73	686	910	1 669	9%
Total	8 161	3 486	6 976	18 623	100%



Regards**Caractéristiques**

Accessibilité	Séparatif EU (u)	Séparatif EP (u)	Unitaire (u)	Total (u)	%
Non trouvé	2		10	12	4%
Accessible	126	62	122	310	95%
A Terrasser	3		3	6	2%
Sous Enrobé				0	0%
Total	131	62	135	328	100%

Système de branchement**Caractéristiques**

Accessibilité	Séparatif EU (u)	Séparatif EP (u)	Unitaire (u)	Total (u)	%
Inaccessible	0	0	0	0	0%
Accessible	75	9	24	108	100%
Total	75	9	24	108	100%

Avaloirs

144

Puits Perdu

45

Ouvrages particuliers**Inventaire**

Poste de refoulement	9
Déversoir d'orage	3
Trop plein	0

Chasse	0
Siphon	0
Débâcheur	0

Canal de captage	0
Unité de prétraitement	0
Unité de traitement	1

Ces éléments seront complétés par les informations collectées lors des investigations complémentaires.

Le réseau s'organise en 2 grands secteurs :

- Un secteur « Nord » essentiellement séparatif, collectant les hameaux de Revollet et Lassignieu
- Un secteur « Sud » essentiellement unitaire collectant le reste du territoire

IV.2. ETAT DES LIEUX DES DEVERSOINS D'ORAGE (DO) ET TROP-PLAIS

Les relevés de terrains ont permis d'identifier 3 ouvrages de délestage du réseau (hors trop-plain de PR). Chacun de ces ouvrages a fait l'objet :

- d'une fiche spécifique descriptive fournie en annexe 2.1
- de la cartographie du BV capté fournie en annexes n°2.2 et 2.3

Les tableaux ci-dessous reprennent les principales informations relatives à ces ouvrages, à savoir :

- les caractéristiques de structure
- les caractéristiques de fonctionnement

Numéro point	Localisation	Coordonnées			Type Ouvrage	Point de rejet	Nature BV
		X	Y	Z			
DO N°1	Rd 1904 Camille Imp. Du Lyre	910 700	6 516 908	228.3	Trop Plain	mare	unkn
DO N°2	chemin de Rhône	910 900	6 516 117	229.0	Boué débord	Rhône	unkn
DO N°3	chemin du Rhône	810 633	6 518 119	222.8	Tropplain	Rhône	unkn

Figure 12 : Caractéristiques générales des DO et trop plain

Nom du point	Point d'émissio-neau	Chargé Passimétié Collectivitén Eqhab		Charge totale en Eqhab	Débit maxime mlj	Rablage l'ea sur l'Eau	Etat
		Collectivitén Eqhab	Passimétié Eqhab				
DO N°1	188	115	441	54	0	Déclaraion	RAS
DO N°2	65	26	156	18	-		Surverse par tempo sec
DO N°3	405	163	873	110	0	Déclaraion	RAS

Figure 13 : Caractéristiques de fonctionnement des DO et trop plain

Le réseau de la commune de VIRIGNIN est doté de 1 DO (DO n°2) et 2 Trop-Plain (DO n°1 et n°3) dont 2 ouvrages ont pour milieu de rejet le RHÔNE et 1 une mare d'infiltration.

Le DO n°2 dont la charge collectée est inférieure au seuil de 200 eqhab, nécessitant une déclaration présente des surverses récurrentes par temps sec.

Les 2 Trop-plain, à savoir DO n°1 et DO n°3, collectent respectivement une charge de 490 et 970 eqhab, supérieure au seuil de 200 eqhab, nécessitant une déclaration au fil de la loi sur l'Eau.

IV.3. ETAT DES NIEUX DES POSTES DE RELEVEMENT (PR)**IV.3.1. Caractéristiques générales des PR**

Les relevés de terrains ont permis d'identifier 9 PR sous la responsabilité de la commune de VIRIGNIN. Le lotissement DYNACITE (Pré Noël) est lui aussi équipé d'un PR rejetant dans le réseau collectif, ce ouvrage est cependant sous la responsabilité de DYNACITE.

Chacun de ces ouvrages a fait l'objet :

- d'une fiche spécifique descriptive fournie en annexe 3.1
- de la cartographie du BV capté fournie en annexes n°3.2 et 3.3

Les tableaux ci-dessous reçoivent les principales informations relatives à ces ouvrages, à savoir :

- les caractéristiques de structure
- les caractéristiques de fonctionnement

Localisation	N° de BV	X	Y	Z	Trop-plain	Point de rejet	Type de collecte	Etat
Chemin du Rhône	PR1	970 979	6 616 116	223.30	oui	Rhône	Unitaire	Abs. Grille antichute
Montarlier	PR2	970 987	651 9201	200.08	oui	Zone humide Montarlier	Séparatif	Abs. Grille antichute
Ch. de la Folatière	PR3	910 644	651 7100	226.33	oui	Puits d'infiltration	Unitaire	Abs. Grille antichute
Clos des Chaudées Rue du Colombier	PR4	910 906	651 7196	228.40	non	-	Séparatif	
Rue des Ecoles	PR6	910 907	651 8941	227.58	non	-	Séparatif	Abs. Grille antichute Travers mises en charge
Impasse du Lycée	PR8	910 720	651 6905	223.33	non	-	Unitaire	Abs. Grille antichute Défaut de sécurité du site
Port de Vingren	PR7	910 161	651 7412	226.35	non	-	Séparatif	
ZAC La Picardière	PR8	910 672	651 6659	226.12	non	-	Séparatif	
PI de la Liberté	PR9	910 883	651 6634	224.81	non	-	Unitaire	Abs. Grille antichute Défaut d'étanchéité Défaut de sécurité du site

Figure 14 : Caractéristiques structurales des PR

Le réseau comporte 9 PR dont 3 (PR1 « du Rhône » - PR2 « de Montarlier » - PR3 « de la Folatière ») possèdent des Trop-plain.

La surverse du trop-plain du PR1 « du Rhône » s'effectue dans la même canalisation que la surverse des DO2 et 3.

La surverse du trop-plain du PR2 « Montarlier » s'effectue dans une zone humide recensée à l'inventaire des ZH de l'Ain. Ce PR n'est a priori pas alimenté par un bassin versant voisin.

De nombreux PR sont caractérisés par des équipements vétustes. Les PR 1-2-3-5-6-9 ne sont pas équipés de dispositifs antichute.

Les PR6 et 9 (« du lycée » et « OPAC ») souffrent de défauts de mise en sécurité des sites (armoires électriques non fermées, tampons d'accès au caisson non fermé,...). Le caractère unitaire du bassin versant du PR « OPAC » induit des débordements.

IV.3.2. Données sur le fonctionnement des PR

Le délégué(e) (SOGEDO) effectue des relevés réguliers à une fréquence quasi hebdomadaire sur les différents PR. Les données fournies correspondent aux relevés de temps de fonctionnement des pompes pour les années 2014-2015. Ces données portent sur les PR 1-2-3-6-9. Les autres PR viennent d'être récupérés par la collectivité il n'y a pas de données disponible pour l'instant.

Le pas de temps des relevés ne permet pas une analyse fine de corrélation entre la pluviométrie et les débits pompés.

L'analyse a porté sur un classement des débits, l'évaluation du débit moyen et la comparaison de ces données avec les valeurs théoriques à attendre.

Localisation	PR de RV	Prise branched'	Chargés Assainissements domestiques (eqhab)	Décharge totale en eqhab	Cotis sur Niveau National	Débit théorique m3/j	Débit moyen Moyen	Débit moyen moyen Octobre 2015
Chemin du Rhône	PR1	470	65	1000	Déclaration Sans autos.	130	335	935
Mordelles	PR2	12		24	Hors DLE Sans autos.	3	10	29
Ch de la Feuillère	PR3	10		30	Hors DLE Sans autos.	0	7	18
Clos des Chaumes Rue du Chêneplâtre	PR4	12		24	Hors DLE Sans autos.	3	-	-
Rue des Ecoles	PR5	12		24	Hors DLE Sans autos.	3	-	-
Impasse du Lynx	PR6	3		18	Hors DLE Sans autos.	2	3	6
Port de Virginie	PR7			0	Hors DLE Sans autos.	-	-	-
ZAC La Picardière	PR8	0		0	Hors DLE Sans autos.	-	-	-
Pl. de la Liberté	PR9	8		16	Hors DLE Sans autos.	2	6	70

Figure 15 : Caractéristiques de fonctionnement des PR

Le PR1, collecte l'intégralité des effluents de la Commune de VIRIGNIN soit une charge théorique de l'ordre de 1000 eqhab. Il nécessite une Déclaration au titre de la loi sur l'Eau.

Les débits moyens observés montrent que de nombreux PR présentent des « surdébits » journaliers, dont l'origine sera à définir (ECP de temps sec, rémanence de temps de pluie,...). Les ordres de grandeurs de ces surdébits journaliers restent cependant limités.

Le caractère unitaire des bassins versants des PR 1-3-9 semblerait indiquer une origine pluviale de ces surdébits. Pour le PR2 dont le bassin versant est séparatif l'origine ECP est à privilégier, avec un apport moyen d'environ 0.3m3/h.

Concernant le PR1, les débits moyens observés sont de l'ordre de 335 m3/j, le décrochage des débits classés correspondant au fonctionnement du PR en continu avec 1 pompe soit environ de 600 m3/j (Q pompe théorique : 28 m3/h). La comparaison du débit moyen journalier au débit moyen théorique générés sur VIRIGNIN montre un surdébit journalier de l'ordre de 8 m3/h [(335 - 135)/24].

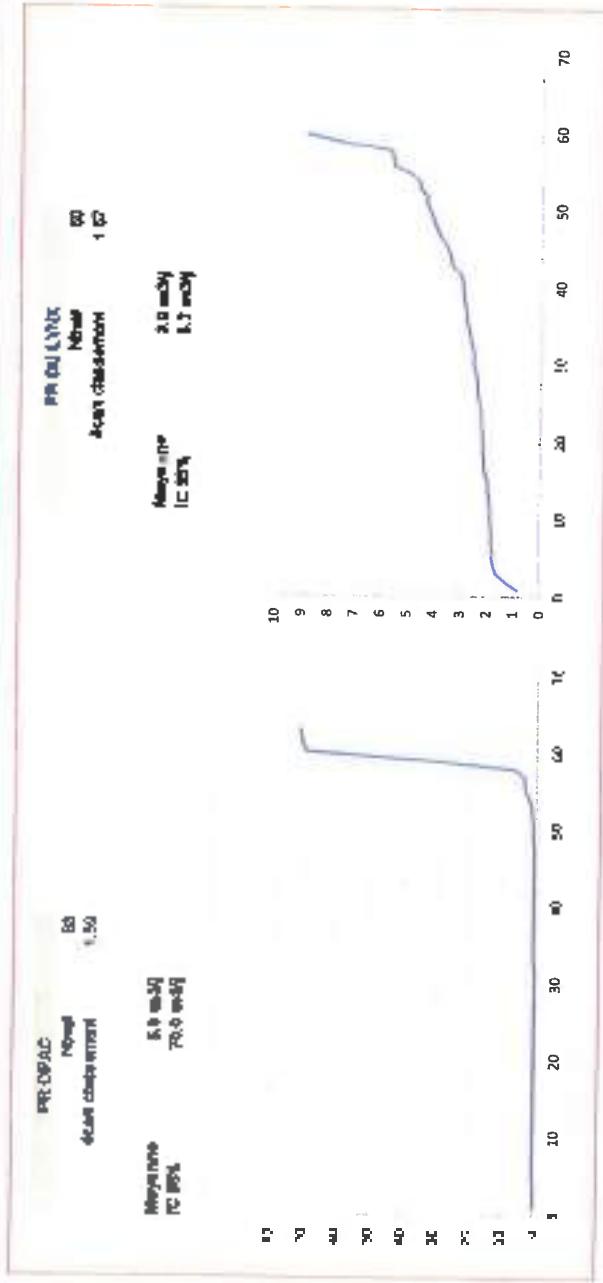
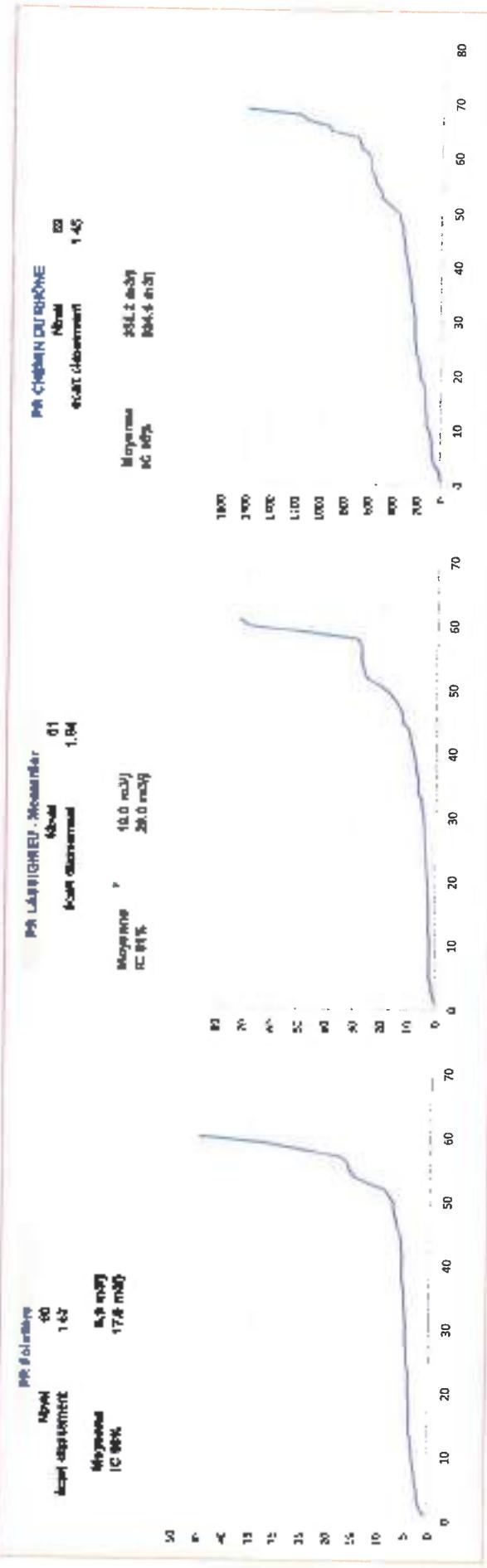


Figure 16 : Andlau des appels de fonctionnements du PR

Cabinet Charpentier
01120 MONTRÉAL

IV.4. ETAT DES LIEUX (« OUVRIAGE DE TRAITEMENT »)

IV.2.1 Descriptif des ouvrages

L'objectif de ce chapitre est de dresser un état des lieux de l'unité de traitement sur la base du diagnostic de l'installation et des bilans existants.

Caractéristiques générales	
Secteur d'épandage de:	Virginie
Type de procédé:	Lagunage naturel
Année de construction:	1991
Constructeur:	
Type de réseau de collecte:	Unitaire
Type d'affluent à traiter:	Domestique
Milieu récepteur:	Rhône
Sensibilité milieux récepteur:	Polluants autres
Tranche d'obligation:	<120 kg DB05
Capacité normale de traitement:	capacité équivalente 800 équhab. 48 kg DB05/j
Volumes journalier nominal:	
Débit de temps sec (Qtps Sec)	64 m ³ /j
Débit de référence actuel (Qréf-25% du temps)	935 m ³ /j

Figure 9 : Caractéristiques de la STEP du Bourg

Bases de principaux		
Principes EAU:		
Lagune Jour bascuin	Surface	4543 m ²
	Volume	5451,6 m ³
	Profondeur	1,2 m
Lagune Zéro bascuin	Surface	2217 m ²
	Volume	2662,4 m ³
	Profondeur	1,2 m
Lagune Stagn bascuin	Surface	2095 m ²
	Volume	5283 m ³
	Profondeur	0,3 m
Lagune Total	Volume	8741 m ³
	Surface	8895 m ²

Figure 10 : Caractéristiques de la STEP du Bourg

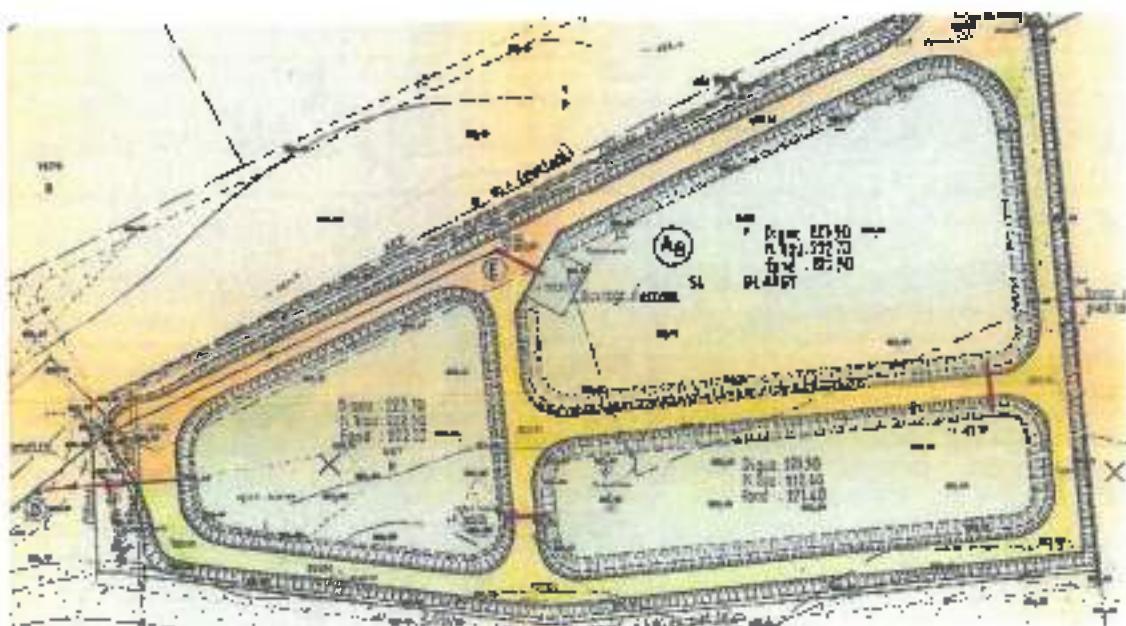


Figure 11 : Schéma descriptif STEP

IV.2.1 Analyse du dimensionnement

La capacité de traitement à constructeur n° est de 48 kg de DBOS soit 800 eqhab. et donc (800 x 0,150 l/eqhab./j) de 120 m³/j.

Sur la base des ratios de dimensionnement EPNAC, le tableau ci-dessous présente la capacité réelle des ouvrages.

	BASSIN n°1			BASSIN n°2			BASSIN n°3			GLOBAL		
	ratio EPNAC	ratio observé	Capacité réelle	ratio EPNAC	ratio observé	Capacité réelle	ratio EPNAC	ratio observé	Capacité réelle	ratio EPNAC	ratio observé	Capacité réelle
m ² /eqhab.	4.4	5.7	699	2.5	2.8	807	2.5	2.6	838	11.5	11.1	770
Profondeur	1.2	1.2		1	1.2		0.8	0.3				
Type de séjour (j)										60	9.3	73

Il ressort :

- Au regard de la charge polluante par unité de surface l’ouvrage et particulièrement le bassin n°1 de tête est légèrement sous dimensionné, la capacité réelle de l’ouvrage serait de l’ordre de 770 eqhab. (147 m³/j),
- Au regard du temps de séjour des effluents dans l’ouvrage, le débit actuel de référence (non dépassé 95% du temps) est particulièrement pénalisant pour l’ouvrage. En considérant la charge théorique actuelle (rejets AEP) d’environ 134 m³/j, le temps de séjour passe à 76 j et est compatible avec des conditions nominales de fonctionnement de ce type d’ouvrage.

IV.5. MILIEU DE REJET

↳ STEP

 Commune de Virignin Schéma Directeur d'Assainissement des eaux usées et des eaux pluviales Fiches de synthèse - Cours d'eau																																
Cours d'eau : Le Rhône																																
Présentation																																
Masse d'eau : Vieux Rhône de Belley - FRDR2001b Objectif Bon état chimique : 2021 Objectif Bon état écologique : 2015 Outils de gestion : SDAGE : Rhône méditerranée Polluant divers + non faisabilité technique des opérations																																
Hydroécorégions : HER 1 : Jura-Préalpes du Nord - HER 2 : Bugey Exutoire des systèmes d'assainissement : STEP de Virignin																																
Description : <p>Le Rhône est un cours d'eau permanent de 812 km de long. Il prend sa source dans le glacier du Rhône en Suisse.</p> <p>La superficie du bassin total du cours d'eau est estimée à 95 590 km².</p>																																
Localisation point de rejet																																
Synthèse des données existantes																																
<p>L'état écologique du cours d'eau est considéré comme bon (Réibilité des données bonne), l'état chimique du cours d'eau est Mauvais Etat. Le cours d'eau est affecté par des pollutions diverses. Par ailleurs il a été noté une dégradation morphologique, des perturbations du fonctionnement hydraulique et une altération de la continuité biologique.</p>																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">N°</th> <th rowspan="2">NOM</th> <th rowspan="2">STATUT</th> <th colspan="3">ÉTAT TECHNIQUE</th> <th colspan="3">ÉTAT SANITAIRE</th> </tr> <tr> <th>ÉPUISEMENT</th> <th>PO. PAR NOIR</th> <th>PO. PAR BLANC</th> <th>CAUSES</th> <th>PARASITAIRES</th> <th>PROT. EAU</th> <th>CAUSES</th> <th>PARASITAIRES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Problème</td> <td>Vieux Rhône de Belley</td> <td>MEN</td> <td>NON</td> <td>1</td> <td></td> <td>2015</td> <td></td> <td></td> <td>NON</td> <td>3</td> <td>2021</td> <td>FTR</td> <td>NON</td> </tr> </tbody> </table>		N°	NOM	STATUT	ÉTAT TECHNIQUE			ÉTAT SANITAIRE			ÉPUISEMENT	PO. PAR NOIR	PO. PAR BLANC	CAUSES	PARASITAIRES	PROT. EAU	CAUSES	PARASITAIRES	Problème	Vieux Rhône de Belley	MEN	NON	1		2015			NON	3	2021	FTR	NON
N°	NOM				STATUT	ÉTAT TECHNIQUE			ÉTAT SANITAIRE																							
		ÉPUISEMENT	PO. PAR NOIR	PO. PAR BLANC		CAUSES	PARASITAIRES	PROT. EAU	CAUSES	PARASITAIRES																						
Problème	Vieux Rhône de Belley	MEN	NON	1		2015			NON	3	2021	FTR	NON																			

IV.6. NORMES DE REJET

Les normes de rejets minimales applicables aux ouvrages de capacité <120 kg DBO5 (2000 eqhab.) fixées par l'arrêté du 21 juillet 2015 sur un échantillon moyen 24h sont les suivantes :

paramétrage	champs d'application	concentration dans le rejet, moyenne journalière	rendement à 24h, moyenne journalière	concentration moyenne journalière
DBO5	> 120	25mg/DBO5	60%	20mg/DBO5/L
	≤ 120	25mg/DBO5	60%	30mg/DBO5/L
OCO	> 120	100mg/DBO5/L	60%	400mg/DBO5/L
	≤ 120	130mg/DBO5/L	75%	250mg/DBO5/L
MES(*)	> 120	/	50%	150mg/DBO5/L
	≤ 120	31mg/DBO5/L	80%	110mg/DBO5/L

Le respect du niveau de rejet moyen le plus proche de celui qui garantit aussi la conformité en termes de 1% au niveau des débits de décharge autorisés pour chaque ouvrage de collecte et de transport des effluents. Tous les tests effectués sur cette base impliquent de l'échantillon soit prélevé sur du débordement (DT), soit pour l'analyse des MES. La concentration minimale des MES devra être équivalente chez tout filtre mesurant de 100 mg/L en moyenne journalière, quelle que soit la QMFO traitée.

Figure 12 : Objectifs de rejet STEF réglementaires (Annexe 3, arrêté du 21 juillet 2015)

	Concentration (mg/l)	Rendement minimal (%)
DBO5	40	70
OCO	120	75
MEET	120	90
NTK	-	
NGL	50	70
Pt	-	80

Figure 13 : Arrêté d'autorisation de rejet du 29 novembre 1991 pour le STEF de Virignin.

L'Ouvrage de VIRIGNIN fait cependant l'objet d'un arrêté de rejet spécifique, précisant les performances et caractéristiques de rejet à obtenir sur cet ouvrage. Un bilan 24h est à réaliser tous les ans permettant de valider ces performances.

IV.8. RECAPITULATIF DES CHARGES TRAITÉES

IV.8.1 Résultats des mesures de Charges sur le BOURG

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux charges polluantes admises sur l'ouvrage. Il est à noter que la valeur du débit de l'année 2015 a été extrapolée à partir des relevés du PR « Vieux Rhône » Entrée STEP.

Caractérisation des données	Débit	DBOS	DCO	MEST	NIK	NNH4	NOL	P1
	m3/h	Charge en Entrée (kg/l)						
Capacité Ouvrage	145	46	104	54	9			2
18/07/2013 Bilan 24h	131	14,4	46,2	20,3	6,3	4,7	6,3	0,2
24/06/2014 Bilan 24h	64	5,4	16,9	3,5	3,3	2,8	3,3	0,4
24/06/2015 Bilan 24h	185	19,1	63,6	38,9	10,4	8,0	10,4	1,2

Figure 15 : Synthèse des débits et charges

Les charges mesurées en 2013,2014 et 2015 représentent de :

- 125 à 470 eqhab (base DCO)
- 425 à 1230 eqhab (hydraulique)

On remarque :

- Une très forte disparité des valeurs en entrée d'ouvrage attestant d'un fonctionnement erratique du système de collecte. Dans une première approche les pertes au niveau du DO n°3 (« PR Rhône ») et des phénomènes d'auto épuration dans le « canal » exutoire de la ZH sont susceptibles d'expliquer ce phénomène,
- La charge polluante maximale de 470 eqhab. n'est pas cohérente avec la charge polluante théorique à attendre sur l'ouvrage de l'ordre de 1000 eqhab. (Domestique : 940 + « Assimilé Domestique » : 65 eqhab.). Elle est cependant compatible avec les capacités de l'ouvrage,
- Cette charge polluante maximale (470 eqhab.) devrait générer un volume journalier de l'ordre de ($470 \times 0.137 \text{ m}^3/\text{hab./j}$) 64 m³/j, le différentiel, attribuable aux apports d'Eaux Claires Parasites (ECP) est d'environ (185-64) 121m³/j soit 5 m³/h.

IV.7. PERFORMANCES DES OUVRAGES**IV.5.1 STEP**

L'exploitation des résultats des mesures réalisées par la SOGEDO sont les suivants :

Caractérisation des données	Débit	OBOS	DCO	MEST	NHK	NNH4	NNO3	NGL	Pt
	m3/h	concentration en mg/l							
Arrêté de rejet spécifique	384	40	120	120	-	-	-	50	-
18/07/2013	Bilan 24h	131	42	52	13.3			13.3	1.3
24/06/2014	Bilan 24h	64	22	55	14.5			14.6	3.25
24/06/2015	Bilan 24h	72	22	14				7.4	2.24

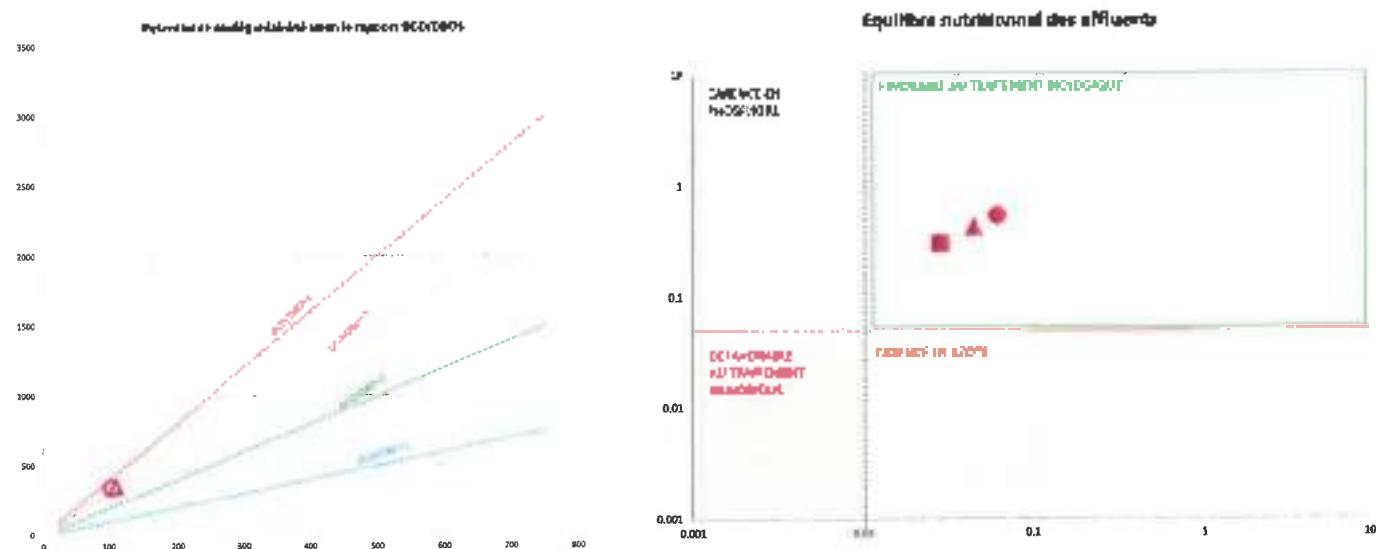
Caractérisation des données	Débit	OBOS	DCO	MEST	NHK	NNH4	NNO3	NGL	Pt
	m3/h	Rendement							
Arrêté de rejet spécifique	384	70%	75%	90%				70%	80%
18/07/2013	Bilan 24h	62%	52%	66%	77%			77%	71%
24/06/2014	Bilan 24h	74%	34%	0%	72%			72%	47%
24/06/2015	Bilan 24h	79%	38%	11%	75%			75%	65%

Figure 14 : rejets de la STEP

Les résultats de l'autosurveillance de la STEP montrent qu'entre 2013 et 2015, les rejets étaient non conformes pour :

- 33% des valeurs de concentration au rejet
- 66% des valeurs de rendement

Biodegradabilité et équilibre nutritionnel des effluents



Les effluents en entrée d'ouvrage sont caractérisés par biodegradabilité correcte, bien que le ratio soit un peu élevé (rapport DCO/DBO > 3). Ce phénomène est à relier à la longueur du réseau et l'apport d'eaux claires fraîches oxygénées qui favorisent la dégradation de la pollution carbonée aisément biodegradable avec pour conséquence l'élévation du rapport DCO/DBO).
L'équilibre nutritionnel est favorable aux procédés biologiques de dégradation.

IV.9. CHARGES A TRAITER SUR L'OUVRAGE DU BOURG

IV.7.1 Données de base

Les données de bases permettant d'évaluer les charges à traiter sont les suivantes :

- Evaluation de la population après urbanisation (horizon 2030 – taux croissance 1.6%)
- Evaluation des habitants par tranche sur la base du nombre d'habitation
- Evaluation des rejets théoriques sur la base des consommations d'eau
- Evaluation de rejets « Assimilées Domestiques » ceux-ci sont pour l'essentiel déjà comptabilisés dans la population communale
- ECP sur la base des mesures SOGEDO entrée STEP
- Débit de référence sur la base des données du PR « Entrée STEP »

IV.7.2 Charges actuelles

En situation actuelle, en considérant la collecte de l'intégralité des charges, le tableau suivant présente un récapitulatif des charges à traiter

Traiter sur Bourg-en	Ratio (x/eqhab.)	Pollution "Assimilée domestique"	Charge "Domestique" actuelle	CHARGE TOTALE à TRAITER	Figure 16 : Charge à l'ouvrage du situation actuelle
Eqhab.		65	940	1005	
Débit théorique (m ³ /j)	0.134		126	126	
ECF (m ³ /j)			132	132	
Débit Totalux (Q _a + ECF) m ³ /j			258	258	
DBO	60	4	56.4	60	

La charge théorique à traiter sur l'ouvrage est de l'ordre de 1 000 eqhab. dont 65 eqhab. issus des "Assimilés Domestiques". Ces données semblent indiquer un net déficit de collecte, la charge collectée en entrée d'ouvrage (470 eqhab. En valeur haute) représentant 47% de la charge théorique. Cette charge théorique à traiter (-1000 eqhab.) n'est pas compatible avec la capacité réelle de traitement de l'ouvrage (770 eqhab.)

IV.7.3 Charge après Urbanisation à horizon 20 ans

Après urbanisation et en considérant un rejet « Non domestique » stable, les charges à prendre en compte à l'horizon 20 ans, sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Ratio (x/eqhab.)	Urbanisation (11,6%/an sur 20 ans)	Domestique futur à l'horizon 20 ans	Charge totale à traiter à l'horizon 20 ans
Eqhab.		350	1290
Débit Domestique (m3/j)	0,134	47	173
ECP m3/j		0,0	132
Débit Totalux (Qm + ECP) m3/j		47	305
DBO	60	21,0	81

Figure 17 : Charge à prendre en compte après urbanisation 2037

Les charges à traiter après urbanisation sont les suivantes :

Charge Polluante : 1355 eqhab

Charge hydrolique : 305 m3/j (Qmh11,7 m3/h) cette valeur est purement indicative, sachant d'une part que la valeur moyenne des ECP est à définir et que d'autre part la présente étude a pour objet entre autre la mise en place de mesure de réduction des ECP.

Ces charges à traiter ne sont pas compatibles avec l'ouvrage de traitement dans sa conformation actuelle

IV.2.3 Impact rejet actuel

Sur la base des données collectées et en considérant une qualité physico-chimique en amont de la STEP de VIRIGNIN comme «**BONNE**», le tableau ci-dessous simule l'impact des rejets de la STEP sur le milieu naturel à l'étage.

Débit de spécifique d'étage : **147m³/km²**

Conditions : rejets théoriques sur 132L/m3/h - nappe basse - ECP= 5.5 m3/h

Ratio (g/équab./f)	OUVRAGE D'ÉPURATION			Rhône	
	Entrée STEP	Rendement épuratoire	Rejet STEP	amont rejet	aval rejet
				(Q en m3/h)	(Q en m3/f)
1 000		m3/h (avec ECP)			
Débit m³/h	132.0		284.0	19178206	19178472
DBO5	80	60.0 kg/f	72.0%	83.8 mg/l	4.5
PCO	135	135.0 kg/f	41.0%	301.7 mg/l	25.0
MES	70	70.0 kg/f	26.0%	186.2 mg/l	13.1
NTK	12	12.0 kg/f	75.0%	11.4 mg/l	1.6
PI	2	2.0 kg/f	61.0%	3.0 mg/l	0.125

Figure 18 : Simulation de l'impact actuel du système d'assainissement sur le milieu naturel du ruisseau.

Les Hypothèses de calcul sont les suivantes :

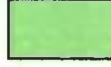
- Une charge entrante de 1 000 EH (charge théorique 2017),
- Apport d'ECP de 5.5 m3/h (valeur minimale observée)
- Performances de l'ouvrage : moyenne des performances observées en 2013-2014-2015
- Qualité du milieu récepteur en amont du rejet : milieu de la classe «**BONNE**»

Dans les conditions de simulation, compte tenu de la dilution importante induite par le milieu de rejet, les rejets de la STEP n'induisent pas un déclassement de la qualité du cours d'eau. Les retours des demandes d'information auprès de la CNR et du Syndicat du Haut Rhône sur la Bâne pourront préciser les enjeux milieux.

V. ETAT DES LIEUX DES DÉFAUTS ET DESORDRES

Le tableau ci-dessous répertorie les défauts et dysfonctionnements mis en évidence sur le système d'assainissement de la commune de VIRIGNIN lors des investigations de phase 1.

Ces désordres sont regroupés selon 4 thématiques :

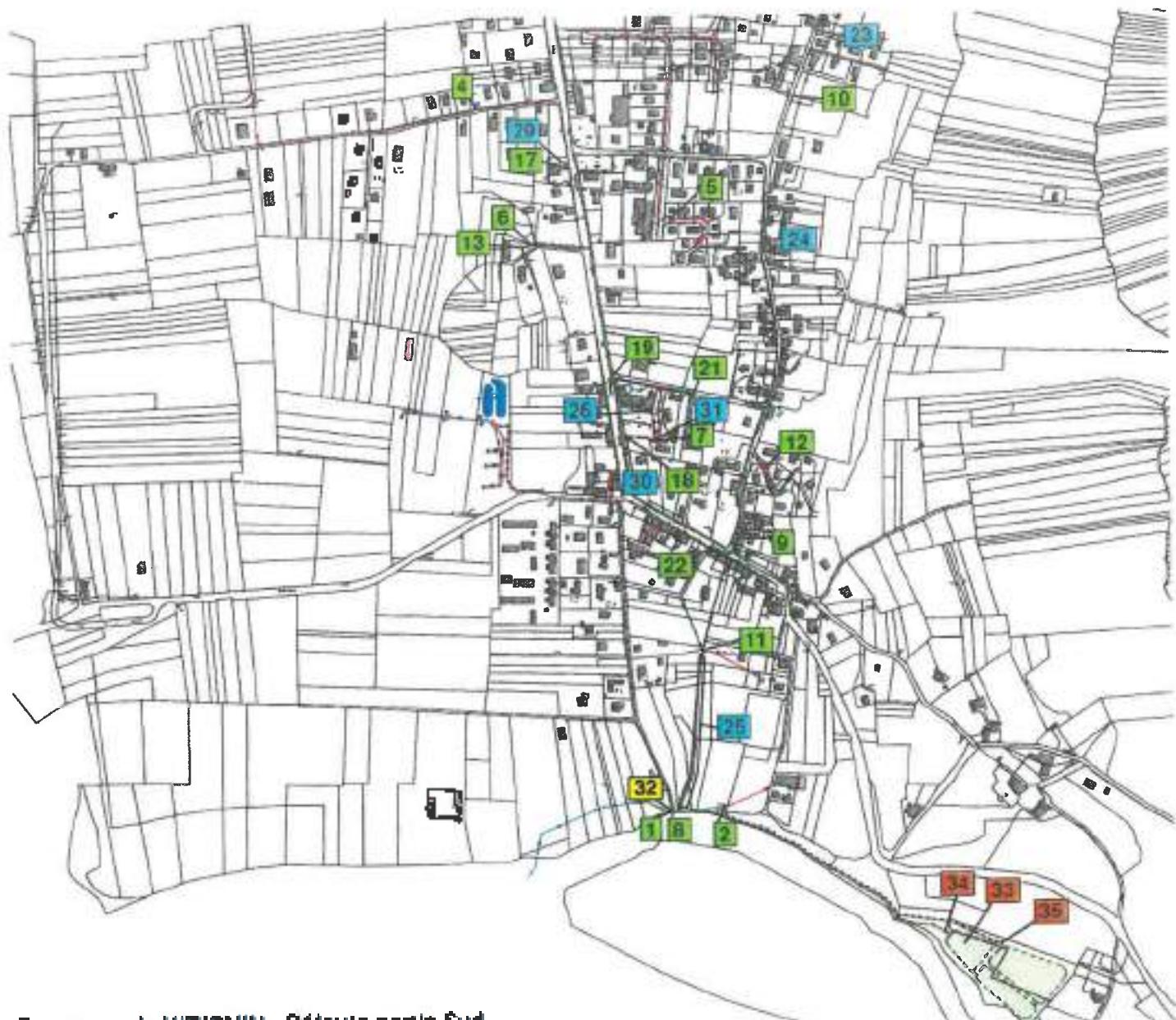
-  **Eaux Claires Parasites / apport de temps de pluie :** il s'agit des désordres induisant des augmentations de charges hydrauliques dans le système d'assainissement.
-  **Etat Structural:** Il s'agit des défauts observés ou indices indirects de défauts attestant d'une détérioration nette des ouvrages (réseau et traitement) affectant leur état patrimonial (Etat du génie civil des regards, des canalisations, digues, bétons d'ouvrage,...)
-  **Perdes d'effluents :** il s'agit de désordres induisant des pertes d'effluents (Dysfonctionnement DO, Inversion de branchement, ...)
-  **Station d'Épuration (STEP) :** Il s'agit des désordres affectant l'ouvrage de traitement dans son fonctionnement et ses performances.

Les plans ci-dessous permettent un repérage des différents défauts et dysfonctionnements identifiés.

n° défaut	Thème	Défauts et dysfonctionnement	Maitre d'Ouvrage
1	Etat Structural /parte d'effluent	DO2 : Conception favorisant les surversees	Commune de VIRIGNIN
2	Etat Structural /parte d'effluent	PR Rhône : Pas de grille anti chute, pas de signalisation défauts	Commune de VIRIGNIN
3	Etat Structural /parte d'effluent	PR Montafilier-Lassignieu : Pas de grille anti chute, pas de signalisation défauts	Commune de VIRIGNIN
4	Etat Structural /parte d'effluent	PR Folatière : Pas de grille anti chute	Commune de VIRIGNIN
5	Etat Structural /parte d'effluent	PR Fontaine : Pas de grille anti chute, traces de mise en charge	Commune de VIRIGNIN
6	Etat Structural /parte d'effluent	PR Lynx : Pas de grille anti chute, PR et aménage non sécurisé, pas de signalisation défauts	Commune de VIRIGNIN
7	Etat Structural /parte d'effluent	PR OFAC : Accès non sécurisé, arrière non sécurisé, pas de signalisation défauts, pas de grille antichute.	Commune de VIRIGNIN
8	Etat Structural /parte d'effluent	R3 : Encrassement fort qui maintient une mise en charge niveau=10cm	Commune de VIRIGNIN
9	Etat Structural /parte d'effluent	RAC : Présence d'un seuil rectangulaire, créant des départs importants et perturbant le fonctionnement hydroaérique	Commune de VIRIGNIN
10	Etat Structural /parte d'effluent	RAM : Dépôts importants et aucun courant d'eau	Commune de VIRIGNIN
11	Etat Structural /parte d'effluent	EUI : Présence de racines et niches à rats, regard cassé et présence de dépôts	Commune de VIRIGNIN
12	Etat Structural /parte d'effluent	EU3 : Rupture de pente affectant le bon fonctionnement hydroaérique	Commune de VIRIGNIN

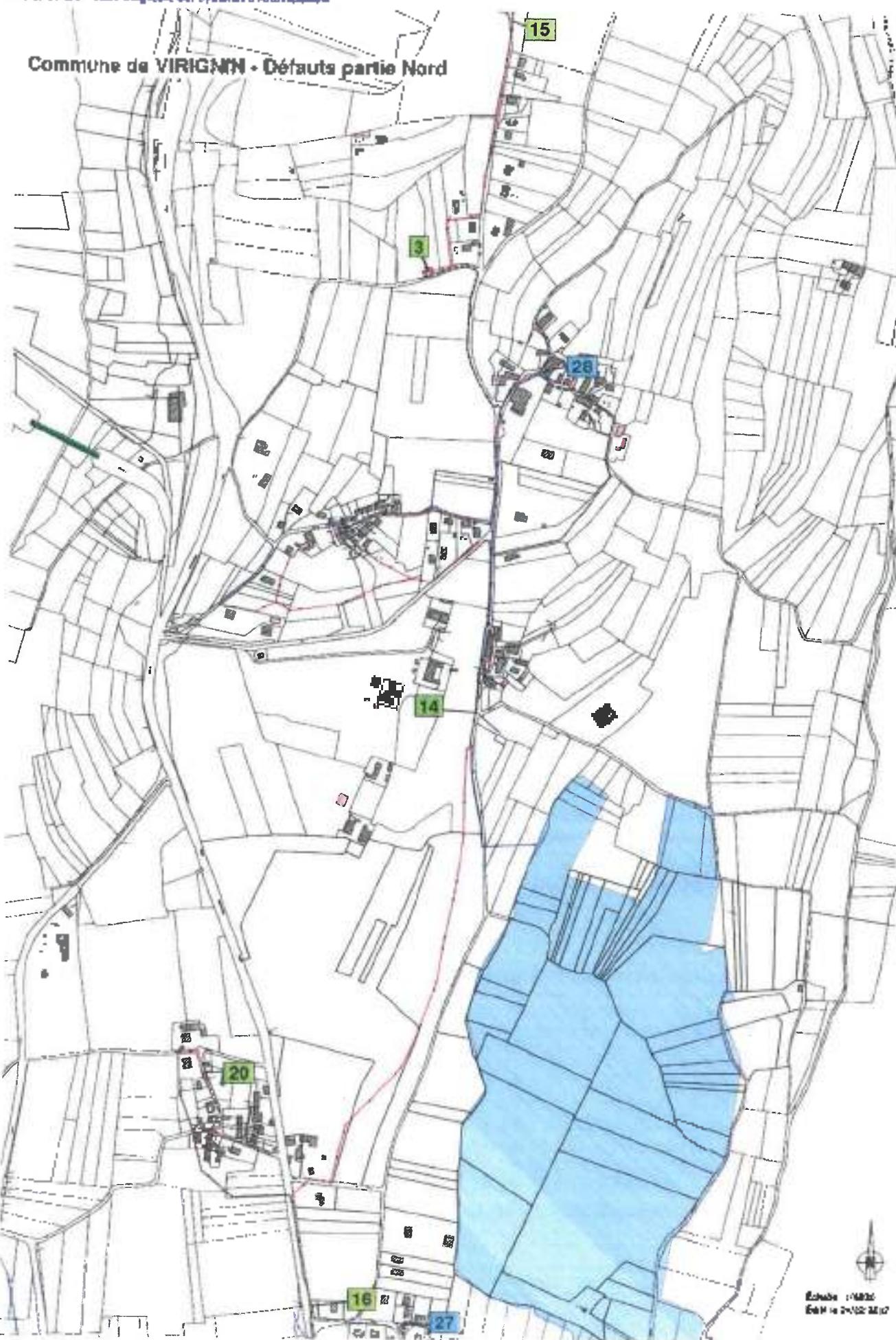
n° défaut	Thème	Défauts et dysfonctionnement	Maitre d'Ouvrage
11	Etat Structuré / pente d'affluent	EU1 : Présence de roches et niches à rots, regard cassé et présence de dépôts	Commune de VIRIGNIN
12	Etat Structuré / pente d'affluent	EU3 : Rupture de pente affectant le bon fonctionnement hydraulique	Commune de VIRIGNIN
13	Etat Structuré / pente d'affluent	EU7 : Absence de banquette, dépôts importants	Commune de VIRIGNIN
14	Etat Structuré / pente d'affluent	EU15 : Présence de roches	Commune de VIRIGNIN
15	Etat Structuré / pente d'affluent	EU17 : Graviers de route dans le réseau freinant l'écoulement et créant du dépôt	Commune de VIRIGNIN
16	Etat Structuré / pente d'affluent	EU26 : Canalisation fermée, réseau inaccessible	Commune de VIRIGNIN
17	Etat Structuré / pente d'affluent	EU32 : Branchement grille EP n'aboutit pas dans le regard,	Commune de VIRIGNIN
18	Etat Structuré / pente d'affluent	EU46 : Présence de roches	Commune de VIRIGNIN
19	Etat Structuré / pente d'affluent	EU48 : Eau stagnante, faible pente	Commune de VIRIGNIN
20	Etat Structuré / pente d'affluent	EU49 : Dépôts important (≥ 10 cm)	Commune de VIRIGNIN
21	Etat Structuré / pente d'affluent	EP3 : Branchement EP non conforme (utilisation d'un ancien ouvrage, voir niche regard)	Commune de VIRIGNIN
22	Etat Structuré / pente d'affluent	RY : Possibilité de fonctionnement en trop plein	Commune de VIRIGNIN

n° défaut	Thème	Défauts et dysfonctionnement	Maitre d'Ouvrage
23	Eaux Claires Parasites / Apport Tps de pluie	Trop plein du Marais branché dans le réseau	Commune de VIRIGNIN
24	Eaux Claires Parasites / Apport Tps de pluie	Trop plein du Leveir branché dans le réseau	Commune de VIRIGNIN
25	Eaux Claires Parasites / Apport Tps de pluie	Élongéité défectueuse réseau amont D03	Commune de VIRIGNIN
26	Eaux Claires Parasites / Appar Tps de pluie	EU6 : Radier non élonche	Commune de VIRIGNIN
27	Eaux Claires Parasites / Appar Tps de pluie	EU13 : Raccordement radier non élonche	Commune de VIRIGNIN
28	Eaux Claires Parasites / Apport Tps de pluie	EU19 : Infiltration + 2 époulinures, déba EU = débit infiltration	Commune de VIRIGNIN
29	Eaux Claires Parasites / Apport Tps de pluie	EU32 : Soutirage à travers la couronne	Commune de VIRIGNIN
30	Eaux Claires Parasites / Apport Tps de pluie	EU46 : Non élonche	Commune de VIRIGNIN
31	Eaux Claires Parasites / Appar Tps de pluie	FR OPAC : Défaut d'élongéité	Commune de VIRIGNIN
32	Gestion des Ds / Reich	DO2 : Surverse par temps sec	Commune de VIRIGNIN
33	Amélioration Traitement	Atterrissage des berge Bassin 3	Commune de VIRIGNIN
34	Amélioration Traitement	Rendements et concentrations au rejet non respectées	Commune de VIRIGNIN
35	Amélioration Traitement	Débits de référence supérieur à la capacité de l'ouvrage	Commune de VIRIGNIN



Commune de VIRIGNIN - Détails partie Sud

Commune de VIRIGNIN - Défauts partie Nord



Echelle 1:10000
Echelle 2x100-200

VI. MESURES DE DEBITS ET CHARGES

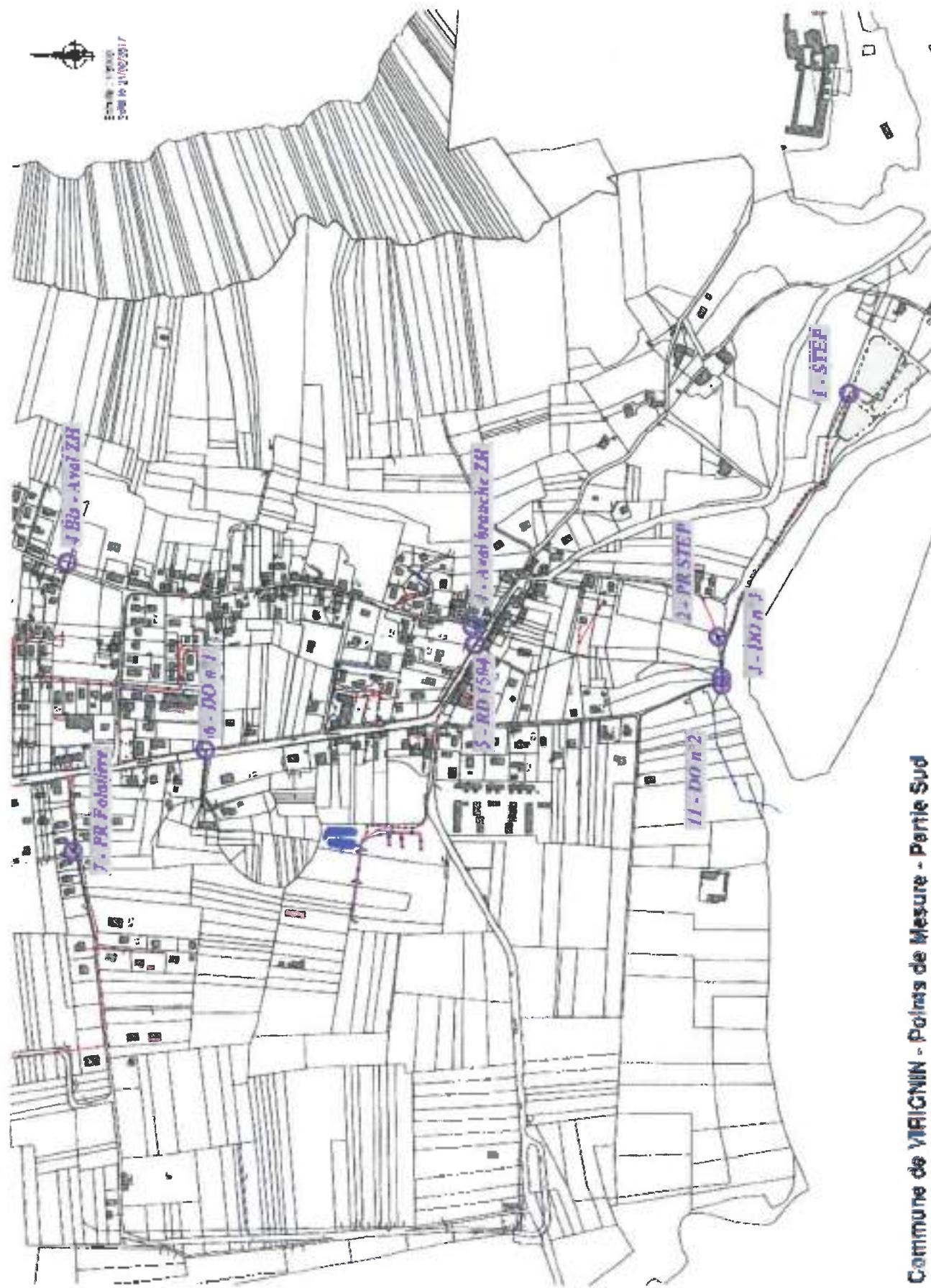
VI.1. LOCALISATION DES POINTS DE MESURE

A partir des données collectées, nous proposons la mise en place des points de mesure suivants :

Nom des points	Numéro du site	Mesure de Débit (Q)	Mesure de charge polluante (P)	Mesure de la surverse (S)	Pluviomètre (Plv)	Commentaires
Entrée STEP	1	1	1		1	Evaluation de la charge totale collectée et suivi des débits entrants. La prise en compte de l'intégralité des débits nécessite la mise en place de la mesure de la surverse en amont du PR, la mesure en amont du PR n'a pas été retenue compte tenu des risques importants de mise en charge du réseau qui perturberait les mesures. Mise en place d'un pluviomètre avec enregistrement continu des données.
PR Step	2			1		Mesure de la surverse du PR (cf. supra)
DO n°3	3	1	1	1		Il s'agit du DO principal du système. Evaluation de la charge totale collectée pour sectoiser les zones de pertes de pollution. Suivi des débits entrants et mesure de la surverse afin de diagnostiquer le fonctionnement du DO
Aval Branche ZH	4	1	1			Evaluation de la charge totale collectée pour sectoiser les zones de pertes de pollution. Suivi des débits entrants pour évaluer les apports hydraulique par temps sec et temps de pluie sur cette branche
Aval ZH	4b	1				Evaluation des apports hydrauliques générés par la ZH de Virginin
DO 1504	5	1	1			Suivi des débits entrants pour évaluer les apports hydraulique par temps sec et temps de pluie sur cette branche. Les apports de charge polluante de la branche sont mesurés plus à laval
DO n°1	6	1	1	1		zones de pertes de pollution. Suivi des débits entrants et mesure de la surverse afin de diagnostiquer le fonctionnement du DO
PR Fokatière	7	1		1		Ce PR possède un trop plein. Suivi des débits entrants pour évaluer les apports hydrauliques par temps sec et temps de pluie sur cette branche.
Aval Lassignieu	8	1	1			zones de pertes de pollution. Suivi des débits entrants pour évaluer les apports hydraulique par temps sec et temps de pluie sur cette branche
PR Montarlier	9	1				Ce PR possède un trop plein. Mesure de la Surverse
Amont PR Montarlier	10			1		Ce PR possède un trop plein. Suivi des débits entrants en amont du PR pour évaluer les apports hydrauliques par temps sec et temps de pluie sur cette branche.
DO n°2	11	1		1		Evaluation de la charge totale collectée pour sectoiser les zones de pertes de pollution. Suivi des débits entrants et mesure de la surverse afin de diagnostiquer le fonctionnement du DO
TOTALIS		10	6	5	1	

Figure 11 : Présentation des points de mesure

Les plans ci-dessous localisent les points de mesures proposés :

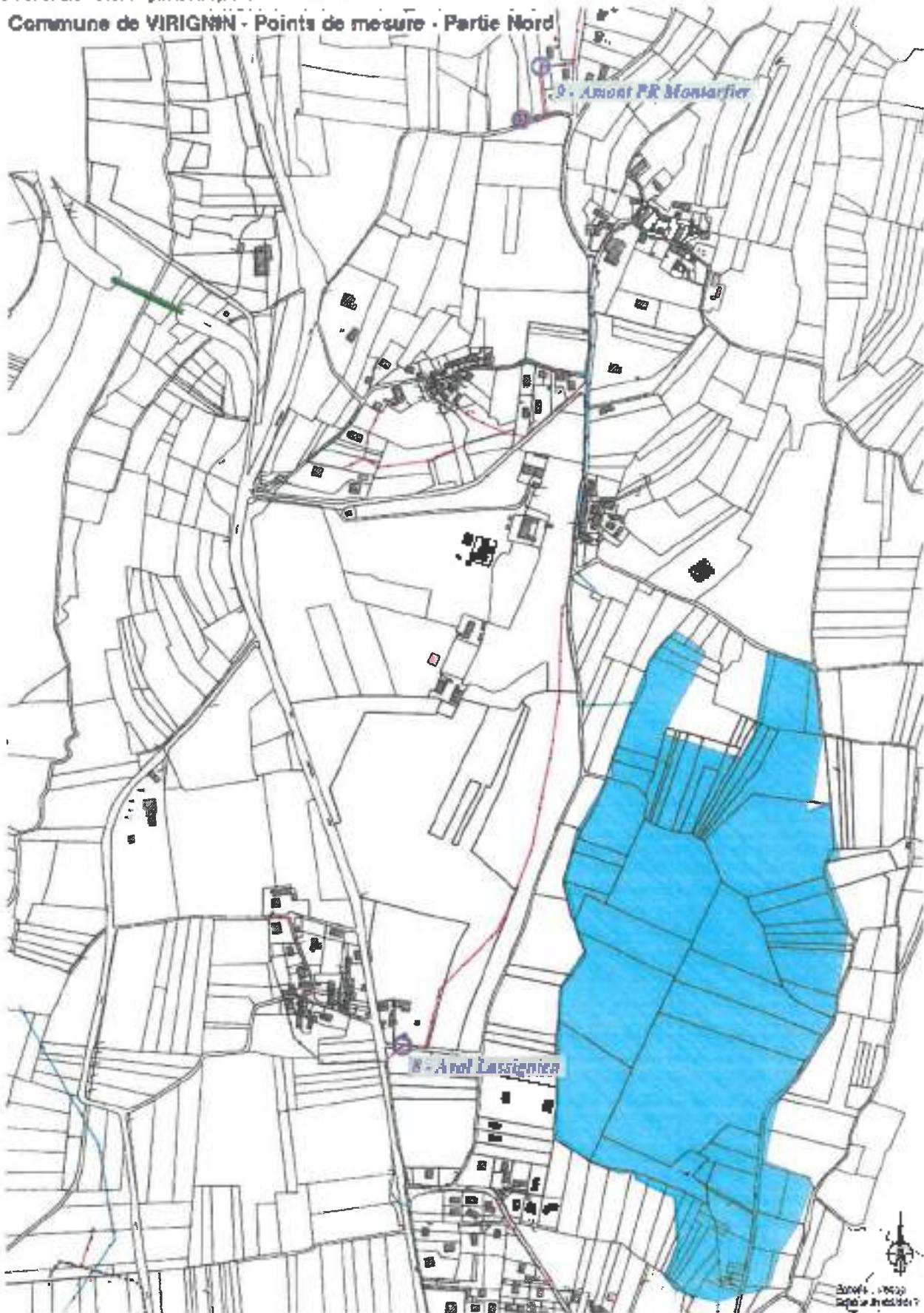


Comunità di VINCENZA - PdM di Mestre - Partito Sud

卷之三

Report date: 2017-07-27

Commune de VIRIGNAN - Points de mesure - Partie Nord



A Montlué le 21/02/17

Elaboré par : S. DAUTUN

Vérifié par : F. CHARPENTIER